

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1940

24 juillet 2014

### SOMMAIRE

Alvida S.A. ....	93120	International Investment S.A. ....	93075
Atalaya Management Luxco Investment S.C.A. ....	93086	International Oil Transport S.A. ....	93074
BNP Paribas Leasing Solutions ....	93120	Intertrust (Luxembourg) S.à r.l. ....	93082
Bomba Grill S.à.r.l. ....	93119	Invenergy Wind Europe II S.à r.l. ....	93077
Bongani Holdings S.à r.l. ....	93120	Investment for Life S.à r.l. ....	93077
Goffinet Bois ....	93074	Investment Select II S.à r.l. ....	93076
Go-Score S.à r.l. ....	93074	Ipefix Luxembourg S.à r.l. ....	93084
Gsainvest S.A., SPF ....	93074	IREIM Services Luxembourg S.à r.l. ....	93077
GTS Luxco S.à r.l. ....	93074	Iris Garden S.A. ....	93084
GVA Holding S.A. ....	93076	Iron Properties S.à.r.l. ....	93084
H & A Absolut Return Global SICAV ....	93077	It Bar, S.à r.l. ....	93119
Habay Estate S.A. ....	93081	Ivanhoe BEI Zhangjiang Investments S.à.r.l. ....	93083
Habinvest S.A., SPF ....	93082	Ivax International (Luxembourg) S.à r.l. ....	93085
Hailey Holdings S.à r.l. ....	93078	JLC Lux S.à r.l. ....	93078
H'Corp ....	93076	José de Mello International ....	93084
Holcim US Finance S.à r.l. ....	93080	JPMBC ....	93086
Holkin S.à r.l. ....	93081	JPMorgan Investment Funds ....	93079
Holmex (Luxembourg) S.à r.l. ....	93081	JPMorgan Liquidity Funds ....	93080
HSB Lux S.à r.l. ....	93082	Keyroy-Comercio e Serviços Internacio- nais S.à r.l. ....	93078
Humaniste Conseil S.A. ....	93082	KKR Aviation Investor S.à r.l. ....	93085
Hyosung Luxembourg S.A. ....	93082	Natixis International Funds (Lux) I ....	93079
I.C.B.I. Lux S.à r.l. ....	93081	Quadrant S.à r.l. ....	93115
IKE Investments S.A. ....	93112	Seynaeve Textiles Lux S.à r.l. ....	93115
Il Cosmetics Poland S.A. ....	93085	Société Civile Immobilière Pioles Immo- bilière S.C.l. ....	93112
Ilem Minerals and Minings S.A. ....	93085	Vimur S.A. ....	93118
Immagina S.A. ....	93083	Vitol Aviation Luxembourg S.à r.l. ....	93112
Info Finance S.A. ....	93080		
InfraVia Industrial Grid S.A. ....	93083		
Integer Ethical Funds ....	93083		
International Golf & Leisure S.A. ....	93078		

**Go-Score S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 53-55, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 128.588.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014070664/11.

(140082273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Goffinet Bois, Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 41, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 71.775.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 20/05/2014.

GOFFINET BOIS sa  
SUD FIDUCIAIRE SPRL

Référence de publication: 2014070665/12.

(140082710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Gsainvest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 150.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070670/9.

(140082183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**GTS Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 156.687.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014070672/10.

(140083369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**International Oil Transport S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5429 Hëttermillen, 5, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 29.115.

Le bilan arrêté au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 19 mai 2014.

Pour INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.  
Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2014070725/12.

(140082289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**International Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 183.630.

L'an deux mille quatorze, le sept mai.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "INTERNATIONAL INVESTMENT S.A", société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, constituée suivant acte du notaire Martine SCHAEFFER de Luxembourg, en date du 31 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 333 du 6 février 2014, non modifiée depuis et, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 183.630.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Sophie BECKER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri,

qui désigne comme secrétaire Mickaël LEDUC, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 25C, boulevard Royal, L'assemblée choisit comme scrutateur Mickaël LEDUC, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale et modification subséquente du premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société;

2. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la société.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la Société de «INTERNATIONAL INVESTMENT S.A» en «INTERNATIONAL INVESTMENT S.A.» et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Premier alinéa.** Il est constitué par les présentes une société anonyme, dénommée INTERNATIONAL INVESTMENT S.A."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société et par conséquent l'article 2 de ses statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières, des actifs, des biens et marchandises de tout genre ainsi que toute sorte de valeurs mobilières transférables et les réaliser par voie de vente, de cession, échange ou autre.

Elle peut procéder, pour son propre compte, à toute transaction sur biens immeubles, d'actifs, de biens de tout genre ainsi que de valeurs mobilières transférables.

La société pourra procéder à la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

Elle pourra acquérir et mettre en valeur des licences, marques de fabrique, brevets et autres droits.

L'objet social consiste également, pour l'ensemble de ses filiales, dans la réalisation d'études d'implantation, de faisabilité ou autres, de conception et suivi de projets, des procédures administratives ou autres se rapportant à l'organisation et le contrôle de celles-ci.

Elle pourra, en outre, mettre à disposition de ses filiales, des ressources humaines, techniques, know-how et autres moyens qu'elle juge nécessaire afin de garantir l'optimisation du développement de celles-ci.

Elle peut en outre, effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, ou financières et encore accomplir toutes autres opérations qui lui semblent nécessaires et utiles à favoriser l'accomplissement de son objet social. "

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: LEDUC, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 mai 2014. Relation: LAC / 2014 / 21617. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070724/71.

(140083286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**GVA Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 100.569.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070673/9.

(140082401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**H'Corp, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 150.191.

*Décision de l'associé unique en date du 25 février 2014*

Il résulte de la décision de l'associé unique du 25 février 2014, de nommer, Madame Sandrine Veigneau domiciliée, L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, en qualité de gérant B de la société, pour une durée indéterminée, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070678/13.

(140082471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Investment Select II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.001,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 116.729.

Il résulte des décisions de l'associé unique de La Société, prises lors de l'assemblée générale en date du 12 mai 2014:

1. Acceptation de la démission de Philip Gittins en tant que gérant de La Société avec effet en date du 4 février 2014.

2. Nomination de Wayne Fitzgerald, né le 11 mai 1976, à Waterford, Irlande, résidant professionnellement au 40 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en qualité de gérant de La Société avec effet en date du 4 février 2014 et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2014.

Référence de publication: 2014070705/15.

(140083155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Investment for Life S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 178.162.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 9 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 9 janvier 2014.

Référence de publication: 2014070704/11.

(140082553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Invenergy Wind Europe II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 111.311.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 8 avril 2014*

1. Monsieur Vincent REGNAULT a démissionné de son mandat de gérant de classe B;

2. Monsieur Tamas MARK, administrateur de sociétés, née à Budapest (Hongrie), le 6 juin 1981, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme de gérant de catégorie B pour une durée indéterminée, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2014;

3. Le siège social de la Société a été transféré du 65 boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Veillez prendre note que Madame Mounira MEZIADI et Monsieur Tobias Stemmler, gérants de classe B de la Société, réside désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes

*Pour Invenergy Wind Europe II S.à r.l.*

*Mandataire*

Référence de publication: 2014070702/21.

(140082763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**H & A Absolut Return Global SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 170.276.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070677/10.

(140082968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**IREIM Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 136.171.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070729/12.

(140082863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Hailey Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 40.127,60.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 182.192.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014070681/10.

(140082815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Keyroy-Comercio e Serviços Internacionais S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 146.126.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070755/12.

(140083371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**JLC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 8, Duarrefstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 167.200.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014070745/10.

(140082440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**International Golf & Leisure S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9748 Eselborn, Mecherwee.  
R.C.S. Luxembourg B 96.592.

—  
A l'occasion de l'Assemblée Générale le mandat des administrateurs a été renouvelé en date du 3 mai 2013 pour une période de 6 ans, se terminant à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Ont été cooptés comme nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans,

Madame Michels Rosemarie, 59, Rue de Bastogne, L-9512 Wiltz

Monsieur Koenig Jean-Claude, Maison 83, L-9772 Troine

Leur élection est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée de sorte que le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

*Président:*

Michels Pierre, 59, Rue de Bastogne, L-9512 Wiltz

*Vice-Président:*

Keipes Emanuel, 36, Grand-Rue, L-9710 Clervaux

*Administrateurs:*

Koener Ernest, 10, Grand-Rue, L-9701 Clervaux

Roemer Henri, 14, Op Baessent, L-9520 Wiltz

Schmit René, 36, Am Sonnenhang, B-4780 St. Vith

Schwartz Jean-Paul, 21c, Rue de la libération, L-7347 Steinsel

Shinn John, 33, Rue N-D de Fatima, L-9520 Wiltz  
 Thoma Jean-Marie, 1, Route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler  
 Weyer Georges, 56, Cité Grand-Duc Jean, L-7233 Bereldange  
 Michels Rosemarie, 59, rue de Bastogne, L-9512 Wiltz  
 Koenig Jean-Claude, Maison 83, L-9772 Troine  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eselborn, le 3 mai 2013.  
 International Golf & Leisure S.A.  
 Mecherwee, L-9748 Eselborn

Référence de publication: 2014070723/32.

(140083045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**JPMorgan Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
 R.C.S. Luxembourg B 49.663.

*Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014*

Composition du Conseil d'Administration:

- L'Assemblée a décidé de réélire Messieurs Iain Saunders, Jacques Elvinger, Jean Frijns, Berndt May, John Li-How-Cheong et Monsieur Peter Schwicht en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2014.
- L'Assemblée a décidé de réélire PricewaterhouseCoopers Société Coopérative en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2014.

Au 25 avril 2014, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Iain OS Saunders (Président du Conseil d'Administration)
- M. Jacques Elvinger
- M. Jean Frijns
- M. Berndt May
- M. John Li-How-Cheong
- M. Peter Schwicht

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

JPMorgan Investment Funds

Au nom et pour le compte de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2014070748/27.

(140083106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Natixis International Funds (Lux) I, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
 R.C.S. Luxembourg B 53.023.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2014, les actionnaires de la société Natixis International Funds (Lux) I ont décidé de réélire les membres du conseil d'administration de la société. Désormais, le conseil d'administration de la société est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2015:

- Hervé Guinamant
- Patricia Horsfall
- Jason Trépanier

Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070868/16.

(140083000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**JPMorgan Liquidity Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 25.148.

—  
*Extrait des Décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014*

Composition du Conseil d'Administration:

- L'Assemblée a décidé de réélire Messieurs Iain Saunders, Jacques Elvinger, Jean Frijns, Berndt May, John Li-How-Cheong et Monsieur Peter Schwicht en tant qu'Administrateurs de la Société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 novembre 2014.

- L'Assemblée a décidé de réélire PricewaterhouseCoopers Société Coopérative en tant que réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 30 novembre 2014.

Au 25 avril 2014, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Iain OS Saunders (Président du Conseil d'Administration)
- M. Jacques Elvinger
- M. Jean Frijns
- M. Berndt May
- M. John Li-How-Cheong
- M. Peter Schwicht

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

JPMorgan Liquidity Funds

Au nom et pour le compte de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2014070746/27.

(140083126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Holcim US Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 112.468.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070684/10.

(140082980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Info Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 90.764.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 mars 2014*

*Résolution Unique:*

L'Assemblée décide de nommer, en remplacement de Madame Nadine Carelle, Expert-Comptable, née le 27 mai 1967, demeurant Rue du Fossé, 4 à L- 4123 Esch/Alzette, Madame Anne-Françoise Moutschen, employée, née le 19 juillet 1969 à Verviers (Belgique), demeurant à B-4141 Louveigné, 67, rue des Fawes, au poste de Commissaire aux Comptes.

Le mandat prendra court à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et pour une durée expirant après l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

Pour extrait analytique certifié sincère et conforme à l'original

Jean-Michel Toscane

Administrateur Unique

Référence de publication: 2014070722/17.

(140082743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Holmex (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.  
R.C.S. Luxembourg B 103.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070685/10.

(140083087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Habay Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 139.372.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 07 mai 2014 que:

Les mandats des administrateurs sont reconduits et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- Victor Elvinger, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.
- Catherine Dessoir, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich.
- Serge Marx, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich

Le mandat de commissaire aux comptes est reconduit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019:

- Michèle Lutgen, ayant son adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich

Luxembourg, le 20 mai 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070679/20.

(140082817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Holkin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 143.692.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014070690/10.

(140083292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**I.C.B.I. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange, 28, route de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 157.346.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

*Experts comptables et fiscaux*

*Signature*

Référence de publication: 2014070696/14.

(140082505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Habinvest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 150.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070686/9.

(140082192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**HSB Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 8, rue Op Tomm.  
R.C.S. Luxembourg B 109.098.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070692/9.

(140082421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**Humaniste Conseil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 117.404.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014070693/10.

(140082534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**Hyosung Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, 6, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 121.171.

*Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la société en date du 5 mai 2014*

L'actionnaire unique en date du 5 mai 2014 nomme Monsieur Si Yeon LEE, né le 21 septembre 1964 à Choongnam, République de Corée, résidant professionnellement au 6, rue de l'Industrie, L-7737 Colmar Berg, Grand-Duché de Luxembourg aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2020.

*L'actionnaire unique*

Référence de publication: 2014070694/13.

(140082523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**Intertrust (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.823.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 103.123.

Une liste de signatures autorisées de la société Intertrust (Luxembourg) S.à r.l. en fonction au 7 mai 2014 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070701/13.

(140082996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**Immagina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4437 Soleuvre, 197, rue de Differdange.  
R.C.S. Luxembourg B 185.429.

## EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 avril 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 avril 2014, Relation: LAC/2014/19799;

Que l'Assemblée décide de transférer le siège social à L-4437 Soleuvre, 197, rue de Differdange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 mai 2014.

Référence de publication: 2014070697/14.

(140082651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**InfraVia Industrial Grid S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 181.909.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch/Alzette, le 20 janvier 2014.

Référence de publication: 2014070699/11.

(140082882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Integer Ethical Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 127.979.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070700/9.

(140082993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Ivanhoe BEI Zhangjiang Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 171.882.

En date du 19 mai 2014, l'associé unique a décidé de nommer M. Jean-Philippe Gachet, né le 2 août 1956 à Strasbourg et résidant professionnellement au 25A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

En conséquence de ce qui précède, le conseil de gérance de la Société sera désormais composé des membres suivants:

Mme Jacqueline Kost,

M. Louis Voizard, et

M. Jean-Philippe Gachet.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la Société*

Jean-Philippe Gachet

*Gérant*

Référence de publication: 2014070709/20.

(140083014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Ipefix Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 15, rue d'Eschdorf.  
R.C.S. Luxembourg B 175.822.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070706/9.

(140082870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Iris Garden S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 57.851.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 mai 2014 à 10.00 heures à Luxembourg*

Le mandat du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de la société The Clover, 6, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, pour une durée de 3 ans. Son mandat viendra donc à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Extrait sincère et conforme

Fidupar

Signature

Référence de publication: 2014070707/15.

(140082923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Iron Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 164.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014070708/9.

(140082666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**José de Mello International, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 167.420.

**EXTRAIT**

L'associé unique, dans ses résolutions du 15 mai 2014, a renouvelé les mandats des gérants.

- Mr Luis Eduardo BRITO FREIXIAL DE GOES, rua do Quelhas, 30, 1200-781 Lisbonne, Portugal, gérant.

- Mr Pedro Jácome DA COSTA MARQUES HENRIQUES, Rua Dr. Alfredo da Costa, n° 13-1A, 1495-130 Algés, Miraflores, Portugal, gérant.

- Mrs Paula Helena ROSEIRA DIAS AI QUINTAS NUNES, rua Antonio Ferro, 80-D, 2765-517 Estoril, Portugal, gérant.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

L'associé unique, dans ses résolutions du 15 mai 2014, a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour JOSE DE MELLO INTERNATIONAL

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014070737/21.

(140082780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Ivax International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 207.486.100,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.565.

Les comptes annuels consolidés de la maison mère au 31 décembre 2011 (Teva Pharmaceutical Industries Limited) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2014070710/14.

(140082333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**KKR Aviation Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 160.199,45.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 152.815.

EXTRAIT

Le siège social de l'associé Fiduciaria Sant' Andrea S.r.l. de la Société se situe désormais à Via Filippo Turati 25/27, I - 20121 Milan, Italie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Stefan Lambert

*Gérant*

Référence de publication: 2014070762/15.

(140083176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Il Cosmetics Poland S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 166.973.

Démission de l'Administrateur en fonction à savoir Monsieur Ingwer MEINHOLD, avec effet au 3 avril 2014, de la société IL COSMETICS POLAND S.A..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014070714/14.

(140082550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Ilem Minerals and Minings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 111.595.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2014070715/11.

(140083102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**JPMBC, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 471.984,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 180.069.

—  
EXTRAIT

Les associés, dans leurs résolutions du 6 mai 2014, ont renouvelé les mandats des gérants.

- Monsieur Jean-Pierre CARAFA, 55, impasse des Noisettes, F-01540 Vonnas, gérant de classe A,
- Monsieur Michel CARAFA, 32, rue des Acacias, F-01000 Bourg en Bresse, gérant de classe A,
- Monsieur Richard HAWEL, directeur de sociétés, 8, rue Yolande, L-2761 Luxembourg, gérant de classe B.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2014.

Luxembourg, le 6 mai 2014.

Pour JPMBC

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2014070747/17.

(140082395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Atalaya Management Luxco Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.332.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fifth day of April,

Before Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

was held

the extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of Atalaya Management Luxco Investment S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register with number B179.332 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 July 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2371 on 26 September 2013. The articles of incorporation of the Company were last amended pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 17 April 2014 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Fanny Kindler, lawyer, with professional address in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints Mickaël Emeraux, maître en droit, with professional address in Luxembourg, as secretary (the "Secretary") and as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

(The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to as the "Board of the Meeting").

All the shareholders are present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the appearing parties and the notary.

The proxies of the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present deed and signed by all the parties.

The Board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. 100 % of the share capital of the Company, is duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Reclassification of sixty-four thousand three hundred and ninety-four (64,394) Class C2 ordinary shares into sixty-four thousand three hundred and ninety-four (64,394) Class C1 ordinary shares and elimination of the Class C2 ordinary shares class.

2. Decision to create a new class of preference share to be named the Class 4 Preference Share in the share capital of the Company and related rights as set forth in the fourth resolution.

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of one cent (EUR 0.01) through the issuance of one (1) Class 4 Preference Share, having a par value of one cent (EUR 0.01) by the Company.

4. Full restatement of the articles of association of the Company.

III. The shareholders of the Company present or represented have perfect knowledge of the agenda of the Meeting which has been communicated to them previously.

The Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

*First Resolution*

The Meeting resolves to reclassify sixty-four thousand three hundred and ninety-four (64,394) Class C2 ordinary shares into sixty-four thousand three hundred and ninety-four (64,394) Class C1 ordinary shares and subsequently to eliminate the Class C2 ordinary shares.

*Second Resolution*

The Meeting resolves to create a new class of preference share to be named the Class 4 Preference Share having a par value of one cent (EUR 0.01) in the share capital of the Company and decides that their related rights will read as set out in the fourth resolution.

*Third Resolution*

The Meeting resolves to increase the issued share capital of the Company by an amount of one cent (EUR 0.01) in order to raise it from its current amount of one million five hundred and thirty-six thousand six hundred and twenty-one euro and seventy-eight cents (EUR 1,536,621.78) up to one million five hundred and thirty-six thousand six hundred and twenty-one euro and seventy-nine cents (EUR 1,536,621.79), through the issuance of one (1) Class 4 Preference Share, having a par value of one cent (EUR 0.01).

The Meeting resolves to allocate the newly issued share to Atento Spain Holdco 2, S.A.U., a company existing under the laws of Spain, having its registered office at Quintanavides numero 17, Parque Empresaria Via Norte, Edificio 3, planta 2n, 28050 Las Tablas, Madrid and registered with the Centro Mercantile Register under number A86521267, that agrees to subscribe therefor and to make a full payment in kind by the transfer of a receivable held against the Company in an aggregate amount of two million four hundred and ninety-three thousand nine hundred and forty-six euro and twenty cents (EUR 2,493,946.20) (the "Contribution") to be allocated as follows:

- one cent (EUR 0.01) to the share capital of the Company; and
- two million four hundred and ninety-three thousand nine hundred and forty-six euro and nineteen cents (EUR 2,493,946.19) to the share premium account of the Company.

The above mentioned subscriber is hereby represented by Fanny Kindler, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The above proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The value of the Contribution is based on a report issued by FPS Audit S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 159.674 dated 25 April 2014 annexed hereto.

The conclusion of the report is the following:

"Based on the verification procedures applied as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind amounting to EUR 2 493 946.20 does not corresponds at least in number and nominal value to the 1 Class 4 Preference Share, having a par value of EUR 0.01, to be issued together with EUR 2 493 946.19 to be allocated to the share premium account of the Company."

The above mentioned report after having been initialled by the notary and the proxyholder of the appearing party will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Following the above, Atento Spain Holdco 2, S.A.U., prenamed, enters the Meeting and together with the existing shareholders deliberates on the following item of the agenda:

*Fourth Resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to fully restate the articles of association of the Company, which shall now read as follows:

**"Chapter I. - Name - Registered office - Duration - Object**

**Art. 1. Name.** There exists a company in the form of a société en commandite par actions under the name of Atalaya Management Luxco Investment S.C.A. (the "Company") which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), by any Securityholders Agreement and by the present articles of association.

**Art. 2. Registered Office.** The registered office of the Company is established at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the Manager. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent, which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the communication

between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period of time.

**Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies and in any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, management, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, real estate or intellectual property activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

**Art. 5. Shareholders Liability.** The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be paid out of the assets of the Company. The other shareholders (for the avoidance of doubt, not including the Manager), being the holder(s) of shares (other than the Manager Shares) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

## Chapter II. - Share capital, Shares

### Art. 6. Corporate Capital.

#### 6.1 Subscribed Capital.

The subscribed capital of the Company is set at one million five hundred and thirty-six thousand six hundred and twenty-one euro and seventy-nine cents (EUR 1,536,621.79) represented by fully paid-up shares, consisting of:

(a) Fifty million six hundred and twelve thousand seven hundred and ninety-four (50,612,794) Class 1 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 1 Preference Shares");

(b) Fifty million six hundred and twelve thousand seven hundred and ninety-one (50,612,791) Class 2 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 2 Preference Shares");

(c) Fifty million six hundred and twelve thousand seven hundred and eighty-nine (50,612,789) Class 3 Preference Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class 3 Preference Shares");

(d) one (1) Class 4 Preference Share with a nominal value of one cent (EUR 0.01) (the "Class 4 Preference Share");

(e) One thousand two hundred and eighty-eight (1,288) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class A Ordinary Shares");

(f) thirty-nine thousand and twenty-four (39,024) Class B1 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class B1 Ordinary Shares");

(g) thirty-nine thousand and fourteen (39,014) Class B2 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class B2 Ordinary Shares");

(h) one hundred and twenty-eight thousand, seven hundred and eighty-eight (128,788) Class C1 Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class C1 Ordinary Shares");

(i) one million six hundred and fifteen thousand five hundred and ninety (1,615,590) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the "Class D Ordinary Shares");

(j) one hundred (100) Manager Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each."

#### 6.2 The Class 1 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.2(a), all Class 1 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 1 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 1 Preference Shares will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 1 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class 4 Preference Share being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class 1 Preference Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class 4 Preference Share being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 1 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class 1 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption

of such Class 1 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.2(a), Article 6.12 and Article 6.13, provided that if Class 1 Preference Shares are the only Preference Shares being redeemed:

(i) all references to "Preference Shares" in Article 6.13(b) shall be deemed to be references to "Class 1 Preference Shares";

(ii) the references to "Preference Shares" in the definition of Applicable Percentage in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 1 Preference Shares"; and

(iii) the reference to "Preference Shares" in the definition of Residual Proceeds in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 1 Preference Shares".

All Class 1 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 1 Preference Shares shall be reduced accordingly.

#### 6.3 The Class 2 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.3(a), all Class 2 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 2 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 2 Preference Share will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 2 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class 1 Preference Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class 2 Preference Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class 4 Preference Share and the Class 1 Preference Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 2 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class 2 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class 2 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.2(a), Article 6.12 and Article 6.13, provided that if Class 2 Preference Shares are the only Preference Shares being redeemed:

(i) all references to "Preference Shares" in Article 6.13(b) shall be deemed to be references to "Class 2 Preference Shares";

(ii) the references to "Preference Shares" in the definition of Applicable Percentage in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 2 Preference Shares"; and

(iii) the reference to "Preference Shares" in the definition of Residual Proceeds in Article 6.17 shall be deemed to be a reference to "Class 2 Preference Shares".

All Class 2 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 2 Preference Shares shall be reduced accordingly.

#### 6.4 The Class 3 Preference Shares.

(a) Description. Save as described in this Article 6.4(a), all Class 3 Preference Shares shall be identical in all respects. Each Class 3 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Unpaid Preference Amount accrued thereon and, to the extent relevant, an amount equal to the Residual Preference Amount accrued thereon.

(b) Voting Rights. Each Class 3 Preference Shares will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 3 Preference Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class 2 Preference Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class 3 Preference Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class 4 Preference Share, the Class 1 Preference Shares, and the Class 2 Preference Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class 3 Preference Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class 3 Preference Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class 3 Preference Shares as calculated in accordance with Article 6.2(a), Article 6.12 and Article 6.13.

All Class 3 Preference Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 3 Preference Shares shall be reduced accordingly.

#### 6.5 The Class 4 Preference Share.

(a) Description. The Class 4 Preference Share will entitle its holder to an amount equal to the Class 4 Unpaid Preference Amount.

(b) Voting Rights. The Class 4 Preference Share will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class 4 Preference Share may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the holder of the Class 4 Preference Share specifying the date fixed for redemption of such share; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the holder of the Class 4 Preference Share such monies payable in respect of the redemption of such Class 4 Preference Share as calculated in accordance with Article 6.5(a), Article 6.12 and Article 6.13.

If the Class 4 Preference Share is purchased or otherwise acquired by the Company and the Manager so directs, it should be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class 4 Preference Shares shall be reduced to zero.

#### 6.6 The Class A Ordinary Shares.

(a) Description. All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on any matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class A Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class A Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class A Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class A Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12, with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced accordingly.

#### 6.7 The Class B1 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class B1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class B1 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class B1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class B1 Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class B1 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class B1 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class B1 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class B Ordinary Shares" in Article 6.13(d) shall be deemed to be references to "Class B1 Ordinary Shares".

All Class B1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class B1 Ordinary Shares is reduced accordingly.

#### 6.8 The Class B2 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class B2 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class B2 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class B2 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. The Class B2 Ordinary Shares may be redeemed by the Manager at any time following the Class B1 Ordinary Shares being redeemed in full (provided the Manager may redeem any Class B2 Ordinary Shares that are the subject of a Call Option Exercise Notice prior to the Class B1 Ordinary Shares being redeemed in full) in the following manner:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class B2 Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class B2 Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class B2 Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13, provided that, all references to "Class B Ordinary Shares" in Article 6.13(d) shall be deemed to be references to "Class B2 Ordinary Shares".

All Class B2 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class B2 Ordinary Shares is reduced accordingly.

#### 6.9 The Class C1 Ordinary Shares.

(a) Description. All Class C1 Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class C1 Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class C1 Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class C1 Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class C1 Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement).

All Class C1 Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class C1 Ordinary Shares is reduced accordingly.

#### 6.10 The Class D Ordinary Shares.

(a) Description. All Class D Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class D Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends, and in any distribution of assets other than by way of dividends, that are allocated on an aggregate basis to such Class D Ordinary Shares.

(b) Voting Rights. Each Class D Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption. Class D Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement). If Class D Ordinary Shares are redeemed:

(i) the Manager shall give a Redemption Notice to the Class D Ordinary Share holders specifying the date fixed for redemption of those shares; and

(ii) upon the date so fixed for redemption, the Manager shall, subject to any condition specified in the Redemption Notice and Article 6.12, pay to the Class D Ordinary Share holders such monies payable in respect of the redemption of such Class D Ordinary Shares as calculated in accordance with Article 6.13.

All Class D Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Manager so directs, be retired with the positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12 with the effect that the issued number of Class D Ordinary Shares is reduced accordingly.

#### 6.11 The Manager Shares.

(a) Description. All Manager Shares shall be identical in all respects. All Manager Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Manager Shares.

(b) Voting Rights. Each Manager Shares will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(c) Redemption; Convertibility. Manager Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and will not be convertible into any other shares.

#### 6.12 Share Redemption and Convertibility.

(a) Redeemable Shares. Each class of Shares (other than the Manager Shares) shall be redeemable in accordance with the provision of article 49-8 of the Law. Redeemable shares bear the same rights to receive dividends and distributions of assets other than by way of dividends and have the same voting rights as non-redeemable Shares, if any. Except as otherwise provided in these Articles or in any Securityholders Agreement, subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable in accordance with Articles 6.2 to 6.11 (inclusive) and the provisions of article 49-8 of the Law. The redemption of redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive without limitation of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Following redemption, redeemed shares bear no voting rights, and shall have no rights to receive dividends or other distributions or liquidation proceeds. Redeemed shares may be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 12.

(b) Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalization of reserves.

(c) Redemption Price. Except as provided otherwise in these Articles or any Securityholders Agreement, the redemption price of the redeemable shares shall be calculated by the Manager, or by such person appointed by the Manager, on the basis of the net asset value of all assets and liabilities of the Company. The net asset value of the Company's shares shall be expressed as a per share figure and shall be determined in respect of any valuation day by dividing the net assets

of the Company, being the value of the Company's assets less its liabilities at close of business on that day, by the number of shares of the Company then outstanding at such close of business, in accordance with the rules the Manager shall regard as fair and equitable. In the absence of any bad faith, gross negligence or overt error, any calculation of the redemption price by the Manager shall be conclusive and binding on the Company and on its present, past and future shareholders.

(d) Redemption Procedure. Except as provided otherwise in these Articles or in any Securityholders Agreement, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price and the procedures necessary to submit the Shares to the Company for redemption. Each holder of Shares to be redeemed shall surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Shares to the Company. The redemption price of such Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

(e) Convertibility. The Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.13 Distributions to Shareholders. If any Distribution to shareholders is determined to be made by the Manager (whether by dividend or otherwise), the shareholders of the Company will be entitled to receive Distributions, when, as, and if declared by the Manager out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law, subject to the retention of, or payment to third parties of, such funds as it deems necessary with respect to the reasonable business needs of the Company which shall include, without limitation, the payment or the making of provision for the payment when due of the Company's obligations, including, without limitation, the payment of any management or administrative fees and expenses or any other obligations. All Distributions with respect to the Shares shall be made when and as declared by the Manager to the shareholders in the following manner:

(a) Distributions on the Class 4 Preference Share shall be made in priority to any other Distributions.

(b) Subject to 6.13 (a) above, distributions on Preference Shares (save for the Class 4 Preference Share) shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco Preference Shares. Any Distribution made constituting a payment of Unpaid Preference Amount shall be made to the holders of Preference Shares (save for the Class 4 Preference Share) pro rata based on the Unpaid Preference Amount accrued on each Preference Share. Any Distribution made constituting a payment of Residual Preference Amount shall be made to the holders of Preference Shares (save for the Class 4 Preference Share) pro rata based on the Applicable Percentage of each Preference Share.

(c) Distributions on Class A Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco A Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class A Ordinary Shares pro rata based on the number of Class A Ordinary Shares they each hold;

(d) Distributions on Class B Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco B Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class B Ordinary Shares pro rata based on the number of Class B Ordinary Shares they each hold;

(e) Distributions on Class C Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco C Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class C Ordinary Shares pro rata based on the number of Class C Ordinary Shares they each hold; and

(f) Distributions on Class D Ordinary Shares shall only be made using amounts received by the Company from its holding of Gibco D Ordinary Shares and shall be made to the holders of Class D Ordinary Shares pro rata based on the number of Class D Ordinary Shares they each hold.

#### 6.14 Liquidation Rights.

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed to the shareholders in accordance with the rights attaching to each class of share. Neither a merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a liquidation within the meaning of this Article 6.14, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

#### 6.15 Authorised Capital.

The authorised capital, including the issued share capital, is set at one million eight hundred and thirty eight thousand seven hundred and eighty three euro and thirty four cents (EUR 1,838,783.34), consisting of sixty million five hundred and eighty thousand five hundred and ninety five (60,580,595) Class 1 Preference Shares, sixty million five hundred and eighty thousand five hundred and ninety (60,580,590) Class 2 Preference Shares, sixty million five hundred and eighty thousand five hundred and eighty seven (60,580,587) Class 3 Preference Shares, one (1) Class 4 Preference Share, one thousand five hundred and forty one (1,541) Class A Ordinary Shares, forty six thousand, seven hundred and ten (46,710) Class B1 Ordinary Shares, forty six thousand six hundred and ninety eight (46,698) Class B2 Ordinary Shares, one hundred and fifty-four thousand one hundred and fifty (154,150) Class C1 Ordinary Shares, one million eight hundred and eighty seven thousand three hundred and sixty three (1,887,363) Class D Ordinary Shares and one hundred (100) Manager Shares, each having a nominal value of one cent (EUR 0.01). During the period of five (5) years from the date of the

publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the resolutions pursuant to which the above authorised capital was inserted in these articles of association, the Manager is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and, for the avoidance of doubt, to issue any instruments convertible into shares, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. Such authorisation may be renewed one or more time through a resolution of the general meeting of the shareholders, each time for a period not exceeding 5 years.

6.16 Amendment of the subscribed capital and the authorized share capital.

The subscribed capital and the authorized capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the present Articles.

6.17 Definitions.

For the purpose of these Articles:

"Accrual Period" means a period of 365 days and, in respect of any Preference Share (except for the Class 4 Preference Share), the first Accrual Period shall commence on its Date of Acquisition.

"Applicable Percentage" means, with respect to a Preference Share as at any date of determination, a percentage equal to: (i) a fraction (x) the numerator of which equals the Unpaid Preference Amount on such Preference Share and (y) the denominator of which equals the total Unpaid Preference Amounts on all Preference Shares (save for the Class 4 Preference Share), (ii) multiplied by 100.

"Articles" means the articles of association of the Company as amended from time to time.

"Atalaya Luxco Topco" means Atalaya Luxco Topco, a société en commandite par actions organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

"Class B Ordinary Shares" means the Class B1 Ordinary Shares and Class B2 Ordinary Shares.

"Class C Ordinary Shares" means the Class C1 Ordinary Shares.

"Class D Ordinary Shares" means the Class D Ordinary Shares.

"Class 4 Preference Amount" means: the sum of (i) 2,493,946.20; and (ii) an amount accruing each day that the Class 4 Preference Share is outstanding equal to 6% per annum (calculated on the basis of the actual number of days elapsed divided by 365 days) of EUR 2,415,305.26.

"Class 4 Unpaid Preference Amount" means, with respect to the Class 4 Preference Share as at any date of determination, an amount equal to the difference (if any) between: (a) the Class 4 Preference Amount; and (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute payment of the Class 4 Preference Amount, and, in the event of a redemption of any Class 4 Preference Share, "Class 4 Unpaid Preference Amount" shall be deemed to include the Unreturned Issue Price of such Class 4 Preference Share.

"Call Option Exercise Notice" means any exercise notice delivered to an Executive and/or a shareholder pursuant to which all or a portion of such shareholder's shares are to be redeemed or repurchased pursuant to, and in accordance with the terms of, a call option.

"Company" has the meaning provided in Article 1.

"Control" shall mean in respect of a Person, the power directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing bodies of such Person, or a majority of the members thereof if they decide collectively, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner).

"Date of Acquisition" means, with respect to a Preference Share, the date on which such Preference Share was issued by the Company.

"Date of Purchase" with respect to any share, means the date of subscription for, purchase of and/or conversion into such share.

"Distribution" means a dividend or other distribution made by the Company to a shareholder with respect to any shares, whether in cash, property or securities of the Company and whether by liquidating distribution or otherwise; provided that none of the following shall be deemed a Distribution for the purposes of these Articles: (a) any distribution in connection with a recapitalization or exchange of securities of the Company; (b) any distribution in connection with an ownership interest split or dividend; and (c) any redemption or repurchase by the Company of any shares held by (or on behalf) of an Executive or former Executive or any such Person's Permitted Transferees upon or following the termination of the relevant Executive's employment, directorship or consultancy with a Group Company.

"Executive" means any Securityholder who is a natural Person and who, at the relevant time, is an employee, director or officer of a Group Company or is engaged as a consultant for a Group Company.

"Gibco" means Atalaya Management (Gibco) Limited a company organised under the laws of Gibraltar.

"Gibco Preference Shares" means the preference shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco A Ordinary Shares" means the class A ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco B Ordinary Shares" means the class B ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco C Ordinary Shares" means the class C ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Gibco D Ordinary Shares" means the class D ordinary shares with nominal value of EUR 0.01 issued by Gibco.

"Group" means Atalaya Luxco Topco together with any company which is a Subsidiary of Atalaya Luxco Topco from time to time and "Group Company" means any one of them.

"Liquidity Event" means the receipt by the Company of any dividends or other distributions (including liquidation proceeds) in respect of its holding of Gibco Preference Shares (other than in connection with any redemption, repurchase, sale or transfer of any shares held by (or on behalf) of an Executive or former Executive or any such Person's Permitted Transferees upon or following the termination of the relevant Executive's employment, directorship or consultancy with a Group Company).

"Manager" has the meaning provided in Article 8.

"Manager Shares" means the shares from time to time issued by the Company to the Manager.

"Permitted Transferees" means any Person that is 100% legally and beneficially owned by, and established for the sole benefit of, an Executive or his or her spouse or children.

"Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

"pro rata" as used herein, shall permit the separate treatment of odd lots and fractional shares and shall permit rounding to the nearest whole number.

"Preference Amount" means, with respect to a Preference Share (save for the Class 4 Preference Share) for each Accrual Period (or partial Accrual Period) during which such Preference Share is outstanding, an amount accruing each day during such Accrual Period at an annual rate (on the basis of the actual number of days elapsed during such Accrual Period and a year of 360 days) equal to 8% of the sum of: (i) the Unreturned Issue Price of such Preference Share; and (ii) any Unpaid Preference Amount accruing to such Preference Share for all prior Accrual Periods.

"Preference Shares" means the Class 1 Preference Shares, the Class 2 Preference Shares, the Class 3 Preference Shares and the Class 4 Preference Share.

"Redemption Notice" means a notice from the Manager to a holder of shares notifying such holder that all or some of such holder's shares are to be redeemed pursuant to (as the case may be) Article 6.2(c), Article 6.3(c), Article 6.4(c), Article 6.5(c), Article 6.6(c), Article 6.7(c), Article 6.8(c), Article 6.9(c) and/or Article 6.10(c) (as the case may be).

"Residual Preference Amount" means, with respect to a Preference Share (save for the Class 4 Preference Share), an amount equal to the Residual Proceeds multiplied by the Applicable Percentage attributable to such Preference Share.

"Residual Proceeds" means, with respect to a Liquidity Event, an amount equal to the difference (if any) between: (i) the amount received by the Company in respect of such Liquidity Event; and (ii) the total Unpaid Preference Amounts on all Preference Shares (save for the Class 4 Preference Share) as at any date of determination following such Liquidity Event.

"Securityholders Agreement" means any written agreement which may be entered into from time to time between, amongst others, the Company and Securityholders.

"Securities" means (i) the Shares and all other equity and debt securities issued by the Company from time to time (which, for the avoidance of doubt, shall include each any preferred equity certificates and convertible preferred equity certificates issued by the Company but exclude any promissory note issued to or for the benefit of an Executive or a Securityholder) and (ii) any securities of any Person issued or issuable directly or indirectly with respect to the securities referred to in clause (i) above, by way of a dividend or split or in connection with a combination of securities, recapitalization, merger, consolidation or other reorganization including a capitalization or exchange, notwithstanding any subsequent Transfer or assignment thereof.

"Securityholder" means, at any time, a holder of Securities at such time.

"shareholder" means, at any time, a holder of shares of the Company at such time.

"Shareholders' Register" has the meaning provided in Article 7.1.

"share" means any share of any class of the Company issued from time to time.

"Shares" means the Class 1 Preference Shares, the Class 2 Preference Shares, the Class 3 Preference Shares, the Class 4 Preference Share, the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares and the Manager Shares.

"Subsidiary" or "Subsidiaries" means, with respect to any Person, any or all other Person(s) of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Person or one or more of such Person's other Subsidiaries or a combination thereof. For the purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons Control such entity.

"Supervisory Board" has the meaning provided in Article 11.1.

"Transfer" or "transfer" means a direct or indirect sale transfer, assignment, pledge, hypothecation or other encumbrance or disposal of (whether for consideration or not and whether voluntarily or involuntarily or by operation of law) any direct or indirect interest in any Person.

"Unpaid Preference Amount" means, with respect to any Preference Share (save for the Class 4 Preference Share) as at any date of determination, an amount equal to the difference (if any) between: (a) the aggregate Preference Amount accrued to such Preference Share from (and including) its Date of Acquisition to (but excluding) such date of determination; and (b) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute payment of the Preference Amount on such Preference Share, and, in the event of a redemption of any Preference Share, "Unpaid Preference Amount" shall be deemed to include the Unreturned Issue Price of such Preference Share.

"Unreturned Issue Price" means, with respect to any Preference Share, an amount equal to the difference (if any) between: (a) the nominal value of such Preference Share; and (ii) the aggregate amount of Distributions made by the Company that constitute repayment of the nominal value of such Preference Share.

#### **Art. 7. Shares, Shareholders Register, and Share Transfers.**

##### **7.1 Shareholders Register.**

All shares will be and remain in the form of registered shares. Holders of shares, bonds or debt securities issued by the Company in registered form may not require conversion thereof in shares, bonds or debt securities in bearer form. A shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the date of issuance of each share, the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof (the "Shareholders' Register"). Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated. Certificates of these recordings shall be issued and signed by the Manager upon request of the relevant shareholder.

##### **7.2 Share Ownership.**

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register. The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) must appoint one single representative to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such representative shall imply a suspension of all rights attached to such shares.

##### **7.3 Miscellaneous**

The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the holders of shares will not cause the dissolution of the Company.

##### **7.4 Share Transfer.**

(a) Declaration of Transfer. The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer registered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and register into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

(b) Limitations on Transfer. Prior to the tenth anniversary of the Date of Purchase of any share, or during such shorter period as may be consistent with applicable law, the holder of such share may not validly transfer such share without the prior written approval of the Manager or unless otherwise permitted pursuant to this Article 7.4.

(c) Permitted Transfers. The restrictions set forth in this Article 7.4 shall not apply with respect to (i) any Transfer of shares by the holder thereof to any of such holder's Permitted Transferees, after delivering written notice of such Transfer to the Manager, or (ii) any Transfer of shares pursuant to any agreement entered into between the Company and the holder of such shares; provided, that, the restrictions contained in this Article 7.4 will continue to apply to any shares held by any assignee or transferee; provided further that, any shares Transferred pursuant to this Article 7.4(c) to a Permitted Transferee shall be transferred back to the transferor promptly upon such Permitted Transferee ceasing to be a Permitted Transferee.

(d) Transfer of Manager Shares. The Manager Shares held by the Manager is not transferable except to a successor manager to be appointed in accordance with Article 8.

(e) Transfers in Violation of the Articles. Any Transfer or attempted Transfer of any shares in violation of any provision of these Articles shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such shares as the owner of such shares for any purpose.

### **Chapter III. - Management**

**Art. 8. Manager.** The Company shall be managed by Atalaya Management Luxco, a société à responsabilité limitée organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in its capacity as manager of the Company (referred to herein as the "Manager"). The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company. In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board, as provided for in Article 11 hereof, appoints an administrator, who need not be a shareholder, in order that he

effect urgent management acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within 15 days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of these Articles. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

#### **Art. 9. Powers of the Manager.**

##### 9.1 General Powers.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal within the Company's stated object. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

##### 9.2 Enforcement of Rights.

The Manager shall act, in its reasonable good faith judgment, in the best interests of the Company and its Securityholders, shall use reasonable efforts to enforce any rights granted to the Company under the governing documents of, or pursuant to the terms of any securityholders agreement entered into by, any Person in respect of which it directly or indirectly holds securities.

**Art. 10. Third Parties.** The Company is validly bound vis-à-vis third parties by the signature of the Manager, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager at its sole discretion.

### **Chapter IV. - Supervision**

#### **Art. 11. Supervisory Board.**

##### 11.1 Supervisory Board Members.

The business of the Company and its financial situation, in particular its books and accounts shall be supervised by a Conseil de Surveillance (the "Supervisory Board") comprising at least three members, who need not be shareholders. For the carrying out of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions taken by the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager. The members of the Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period of up to 6 years and shall hold office until their successors are elected. The members of the Supervisory Board are re-eligible for election and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

##### 11.2 Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any of its members so requests.

##### 11.3 Notices.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all its members at least twenty-four (24) hours prior to the date set for such meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature of such emergency shall be detailed in the notice of meeting. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. Special notices shall not be required for meetings held at times and places fixed in a calendar previously adopted by the Supervisory Board.

##### 11.4 Chairman.

The chairman, if any, of the Supervisory Board will preside at all meetings of such board, but in his absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting. Any member may act at any meeting by appointing another member as his proxy in writing, by telegram, telex or facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. A member may represent several of his colleagues.

##### 11.5 Resolutions.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the members are present or represented. Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted if votes are even.

##### 11.6 Minutes.

Resolutions of the Supervisory Board are to be recorded in minutes and signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere shall be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

##### 11.7 Written Resolutions - Conference Call.

Written resolutions, approved and signed by all the members of the Supervisory Board, shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Supervisory Board; each member shall approve such resolution in writing, by

telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication, a copy being sufficient. All such documents shall together form the document which proves that such resolution has been taken. Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the Persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

#### 11.8 Liability.

No member of the Supervisory Board assumes, by reason of his membership thereof, any personal liability in relation to commitments regularly made by the members of the Supervisory Board in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

#### 11.9 Indemnity.

(a) Indemnity. The Company shall indemnify, to the greatest extent permitted by law, any member of the Supervisory Board and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a member of the Supervisory Board of the Company and from which he shall not be entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or misconduct; in the event of settlement, indemnification shall only be provided in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

(b) Expenses. The Company shall pay the expenses incurred by any person indemnifiable hereunder in connection with any proceeding in advance of the final disposition, so long as the Company receives a written and legally binding undertaking by such person to repay the full amount advanced if there is a final determination that such person is not entitled to indemnification. The termination of any action, suit or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not of itself, create a presumption that the indemnifiable person did not satisfy the standard of conduct entitling him or her to indemnification hereunder. The Company shall make a cash payment to such indemnifiable person equal to the full amount to be indemnified promptly upon notification of an obligation to indemnify from the indemnifiable person supported by such information as the Company shall reasonably require.

#### 11.10 Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers of the Manager has any interest in, or is a manager, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### 11.11 Replacement by independent auditor

The institution of the Supervisory Board will be suppressed if and when the Company appoints one or more approved independent auditor(s) (réviseurs d'entreprises agréés) in accordance with article 69 (1) of the law of 19 December 2002 concerning the register of commerce and companies and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended.

The independent auditor is appointed by the general meeting of shareholders, which shall fix his remuneration and the term of his office. The independent auditor shall fulfil all duties prescribed by law.

### **Chapter V. - General meeting of the shareholders**

#### **Art. 12. Shareholder Meetings.**

12.1 Powers. The general meeting of shareholders represents all the shareholders of the Company. The general meeting of shareholders shall have the power to vote on the approval of the annual accounts, on the amendment of the articles of incorporation and on all other items which pursuant to the Law, require the approval of the general meeting of shareholders, under the reservation that, a resolution shall only be validly adopted and ratified if approved in advance by the Manager. The Manager may, in its capacity as sole manager of the Company, decide on all other actions relating to the Company. The general meeting of the shareholders of the Company shall meet when convened by the Manager or the Supervisory Board.

12.2. Location, Time. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on 31 May at 10:00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day in Luxembourg. Other general meetings of shareholders may be held at such places and times specified in the respective convening notices. The general meetings of the shareholders are convened by a notice indicating the agenda and sent by the Manager by registered mail at least 8 days preceding the general meeting to each shareholder of the Company at the address indicated in the share register.

12.3 Voting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient. The quorum and majority provided by law shall govern the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein. The Manager may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for

them to take part in any meeting of shareholders. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal, three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior the general meeting which they are related to.

#### **Chapter VI. - Accounting year - Balance sheet - Distribution of profit**

**Art. 13. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on 31 December of the same year.

**Art. 14. Balance Sheet.** Each year on 31 December, the accounts are closed and the Manager prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office

**Art. 15. Distribution of Profit.** Each year, 5% of the net profits of the Company shall be set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to 10% of the share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

The Manager may decide to distribute interim dividends in accordance and under the conditions foreseen by law.

#### **Chapter VII. - Amendment of the articles - Liquidation**

**Art. 16. Amendment.** These Articles may be amended, subject to the approval of the Manager, by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law, unless otherwise provided herein.

**Art. 17. Dissolution.** In case of dissolution of the Company, one or more liquidators (individuals or legal entities) shall carry out the liquidation. The liquidator(s) shall be appointed by the general meeting which decided the dissolution and which shall determine their powers and compensation.

#### **Chapter VIII. - Final dispositions - Applicable law**

**Art. 18. Miscellaneous.** For all matters not governed by these Articles, the parties shall refer to the Law."

##### *Estimation of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about three thousand euro (EUR 3,000.-).

##### *Attestation*

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

DEED

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le vingt-cinq avril,

Par-devant Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-duché de Luxembourg,

s'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire («l'Assemblée») des actionnaires de Atalaya Management Luxco Investment S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.332 (la «Société»), constituée en date du 4 juillet 2013 suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2371 le 26 septembre 2013. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du

17 avril 2014 suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Fanny Kindler, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg (le «Président»).

L'Assemblée désigne Mickaël Emeraux, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que secrétaire de l'Assemblée (le «Secrétaire») et en tant que scrutateur (le «Scrutateur»).

(Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont collectivement dénommés le «Conseil de l'Assemblée».)

Tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence qui sera annexée au présent acte après avoir été signée par les comparantes et le notaire.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent acte et seront signées par toutes les parties.

Le Conseil de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

I. 100 % du capital social de la Société est dûment représenté à cette Assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Reclassement de soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-quatorze (64,394) actions ordinaires de classe C1 en soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-quatorze (64,394) actions ordinaires de classe C2 et suppression des actions ordinaires de classe C2.

2. Création d'une nouvelle classe d'actions préférentielles devant être nommée Actions Préférentielles de Classe 4 dans le capital social de la Société et des droits y relatifs tels que précisés dans la quatrième résolution.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un centime (EUR 0,01) par l'émission d'une (1) Action Préférentielle de Classe 4, ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) par la Société.

4. Refonte totale des statuts de la société.

III. Les actionnaires de la Société présents ou représentés déclarent avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été communiqué au préalable.

L'Assemblée décide unanimement, après délibération, de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'Assemblée décide de reclasser soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-quatorze (64,394) actions ordinaires de classe C1 en soixante-quatre mille trois cent quatre-vingt-quatorze (64,394) actions ordinaires de classe C2 et de supprimer la classe d'actions ordinaires de classe C2.

#### *Deuxième Résolution*

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe d'actions préférentielles devant être nommée Actions Préférentielles de Classe 4, ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) dans le capital social de la Société et décide que les droits y relatifs seront ceux tels que mentionnés dans la quatrième résolution.

#### *Troisième Résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un centime (EUR 0,01) afin de le porter de son montant actuel d'un million cinq cent trente-six mille six cent vingt-et-un euro et soixante-dix-huit centimes (EUR 1.536.621,78) à d'un million cinq cent trente-six mille six cent vingt-et-un euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 1.536.621,79), par l'émission d'une (1) Action Préférentielle de Classe 4, ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

L'Assemblée décide d'allouer l'action nouvellement émise à Atento Spain Holdco 2, S.A.U., une société constituée et existant selon les lois d'Espagne, ayant son siège social au Quintanavides numero 17, Parque Empresaria Via Norte, Edificio 3, planta 2n, 28050 Las Tablas, Madrid, inscrite au Centro Mercantile Register sous le numéro A86521267, qui accepte de les souscrire et les libérer entièrement par un apport en nature par le transfert d'une créance détenue contre la Société d'un montant total de deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-six euro et vingt cents (EUR 2.493.946,20) (l'«Apport»), devant être alloué comme suit:

- un centime (EUR 0,01) au capital social de la Société; et
- deux millions quatre cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quarante-six euro et dix-neuf cents (EUR 2.493.946,19) au compte prime d'émission de la Société.

Le souscripteur susmentionné est représenté par Fanny Kindler, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration ci-dessus, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La valeur de l'Apport est basée sur un rapport émis par FPS Audit S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453

Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.674, daté du 25 avril 2014, annexé au présent acte.

La conclusion du rapport est la suivante:

“Based on the verification procedures applied as described in section 4 of this report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind amounting to EUR 2 493 946.20 does not corresponds at least in number and nominal value to the 1 Class 4 Preference Share, having a par value of EUR 0.01, to be issued together with EUR 2 493 946.19 to be allocated to the share premium account of the Company.”

Le rapport mentionné ci-dessus, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités d'enregistrement.

En conséquence, Atento Spain Holdco 2, S.A.U., précité, joint l'Assemblée, et collectivement avec les actionnaires existants, délibère sur le point suivant de l'ordre du jour:

#### *Quatrième Résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de la refonte totale des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

### **«Chapitre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Il est formé une société en commandite par actions sous la dénomination de «Atalaya Management Luxco Investment S.C.A.» (ci-après la «Société»), qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par tout contrat entre porteurs de titres et par les présents statuts..

**Art. 2. Siège social.** Le siège social de la Société est établi à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant. La Société peut établir des succursale, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du gérant.

Au cas où le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et qui sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée entre ce siège et des personnes à l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; une telle mesure provisoire n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant un tel transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, industrielle, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

**Art. 5. Responsabilité des Actionnaires.** Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les avoirs de la Société. Les autres actionnaires (c'est-à-dire l'ensemble des actionnaires excepté le Gérant), porteurs d'actions (autres que des Actions de Commandité), s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

### **Chapitre II. - Capital social, Actions**

#### **Art. 6. Capital social.**

##### **6.1. Capital souscrit**

Le capital souscrit de la Société est fixé à un million cinq cent trente-six mille six cent vingt-et-un euro et soixante-dix-neuf centimes (EUR 1.536.621,79), représenté par des actions entièrement libérées, constituées comme suit:

(a) cinquante millions six cent douze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (50.612.794) Actions Préférentielles de Classe 1, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Préférentielles de Classe 1»);

(b) cinquante millions six cent douze mille sept cent quatre-vingt-onze (50.612.791) Actions Préférentielles de Classe 2, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Préférentielles de Classe 2»);

(c) une (1) Actions Préférentielles de Classe 4, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) («l'Action Préférentielle de Classe 4»);

(c) cinquante millions six cent douze mille sept cent quatre-vingt-neuf (50.612.789) Actions Préférentielles de Classe 3, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Préférentielles de Classe 3»);

(d) mille deux cent quatre-vingt-huit (1.288) Actions Ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe A»);

(e) trente-neuf mille vingt-quatre (39.024) Actions Ordinaires de Classe B1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe B1»);

(f) trente-neuf mille quatorze (39.014) Actions Ordinaires de Classe B2 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe B2»);

(g) cent vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-huit (128.788) Actions Ordinaires de Classe C1 d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe C1»);

(i) un million six cent quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix (1.615.590) Actions Ordinaires de Classe D d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les «Actions Ordinaires de Classe D»);

(j) cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

#### 6.2 Actions Privilégiées de Classe 1

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.2(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 1 donnent droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions Privilégiées de Classe 1 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant une fois que l'Action Privilégiée de Classe 4 ait été rachetées (à condition que le Gérant rachète des Actions Privilégiées de Classe 1 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que l'Action Privilégiée de Classe 4 soit rachetée dans sa totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13, à condition que si les Actions Privilégiées de Classe 1 sont les seules Actions Privilégiées à être rachetées:

(a) toutes les références aux «Actions Privilégiées» à l'Article 6.13(b) seront considérées comme des références aux «Actions Privilégiées de Classe 1»;

(b) les références aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Pourcentage Applicable à l'Article 6.17 seront considérées comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 1»; et

(c) la référence aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Recettes Résiduelles à l'Article 6.17 sera considérée comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 1».

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 1 achetées ou autrement acquises par la Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 1 sera réduit en conséquence.

#### 6.3. Actions Privilégiées de Classe 2

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.3(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 2 donnent droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions Privilégiées de Classe 2 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Privilégiées de Classe 1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Privilégiées de Classe 2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Privilégiées de Classe 4 et les Actions Privilégiées de Classe 1 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 2, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 2 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13, à condition que si les Actions Privilégiées de Classe 2 sont les seules Actions Privilégiées à être rachetées:

(a) toutes les références aux «Actions Privilégiées» à l'Article 6.13(a) seront considérées comme des références aux «Actions Privilégiées de Classe 2»;

(b) les références aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Pourcentage Applicable à l'Article 6.17 seront considérées comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 2»; et

(c) la référence aux «Actions Privilégiées» dans la définition de Recettes Résiduelles à l'Article 6.17 sera considérée comme une référence aux «Actions Privilégiées de Classe 2».

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 2 sera réduit en conséquence.

#### 6.4. Actions Privilégiées de Classe 3

(a) Description. Excepté tel que décrit à l'article 6.4(a), toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 conféreront à leurs titulaires le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé s'y référant et, dans la mesure où cela est pertinent, un montant égal au Montant Privilégié Résiduel s'y référant.

(b) Droits de vote. Les Actions Privilégiées de Classe 3 donnent droit à leur détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Privilégiées de Classe 3 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Privilégiées de Classe 2 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Privilégiées de Classe 3 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que l'Action Privilégiée de Classe 4, les Actions Privilégiées de Classe 1 et les Actions Privilégiées de Classe 2 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Privilégiées de Classe 3 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13.

Toutes les Actions Privilégiées de Classe 3 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 3 sera réduit en conséquence.

#### 6.5. Action Privilégiée de Classe 4

(a) Description. L'Action Privilégiée de Classe 4 confèrera à son titulaire le droit de percevoir un montant égal au Montant Privilégié Impayé de Classe 4.

(b) Droits de vote. L'Action Privilégiée de Classe 4 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. L'Action Privilégiée de Classe 4 pourra à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat au titulaire de l'Action Privilégiée de Classe 4, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat de l'action pertinente; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera au titulaire de l'Action Privilégiée de Classe 4, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat de l'Action Privilégiée de Classe 4, tel que calculé selon les dispositions de l'article 6.2(a), 6.12 et 6.13.

Si l'Action Privilégiée de Classe 4 achetée ou autrement acquise par le Société sera, si le Gérant le décide, annulée par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Privilégiées de Classe 4 sera réduit en conséquence.

#### 6.6. Actions Ordinaires de Classe A.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe A pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe A, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe A concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions Ordinaires de Classe A achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe A sera réduit en conséquence.

#### 6.7. Actions Ordinaires de Classe B1

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 participeront proportionnellement à tout paiement de Distributions qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B1.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe B1 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe B1, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe B1, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe B1 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe B» à l'Article 6.13(c) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe B1».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe B1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe B1 sera réduit en conséquence.

#### 6.8. Actions Ordinaires de Classe B2

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 participeront proportionnellement à tout paiement de Distributions qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe B2.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe B2 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe B2 pourront à tout moment être rachetées par le Gérant après que les Actions Ordinaires de Classe B1 aient été rachetées dans leur totalité (à condition que le Gérant rachète des Actions Ordinaires de Classe B2 faisant l'objet d'un Avis de Levée d'Option avant que les Actions Ordinaires de Classe B1 soient rachetées dans leur totalité) selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe B2, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe B2, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe B2 concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13, à condition que, toutes les références aux «Actions Ordinaires de Classe B» à l'Article 6.13(c) soient considérées comme une référence aux «Actions Ordinaires de Classe B2».

Toutes les Actions Ordinaires de Classe B2 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe B2 sera réduit en conséquence.

#### 6.9. Actions Ordinaires de Classe C1

a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe C1.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe C1 donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe C1 ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé).

Toutes les Actions Ordinaires de Classe C1 achetées ou autrement acquises par le Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe C1 sera réduit en conséquence.

#### 6.10. Actions Ordinaires de Classe D.

(a) Description. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D seront identiques à tous les égards. Toutes les Actions Ordinaires de Classe D participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe D.

(b) Droits de vote. Chaque Action Ordinaire de Classe D donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat. Les Actions Ordinaires de Classe D ne pourront pas être rachetées par le Gérant selon les modalités suivantes:

(i) le Gérant notifie le rachat aux titulaires des Actions Ordinaires de Classe D, par le biais d'un Avis de Rachat, en spécifiant la date fixée aux fins du rachat des actions pertinentes; et

(ii) à la date de rachat prévue, le Gérant versera aux titulaires des Actions Privilégiées de Classe 3, sous réserve de toute disposition prévue dans l'Avis de Rachat et à l'Article 6.12, les montants dus exigibles dans le cadre du rachat des Actions Ordinaires de Classe D concernées, tel que calculé selon les dispositions de l'Article 6.13.

Toutes les Actions Ordinaires de Classe D achetées ou autrement acquises par la Société seront, si le Gérant le décide, annulées par un vote positif de l'assemblée générale des actionnaires se tenant conformément à l'Article 12, ce qui aura pour effet que le nombre émis d'Actions Ordinaires de Classe D sera réduit en conséquence.

#### 6.11. Les Actions de Commandité

(a) Description. Toutes les Actions de Commandité seront identiques à tous les égards. Toute Action de Commandité participera proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions de Commandité.

(b) Droits de vote. Chaque Action de Commandité donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(c) Rachat; convertibilité. Les Actions de Commandité ne feront pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne pourront pas être converties en toute autre action.

#### 6.12. Rachat et convertibilité des actions.

(a) Actions Rachetables. Chaque classe d'Action (autre que les Actions de Commandité) sont rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi. Les actions rachetables ont les mêmes droits de recevoir des Distributions et les mêmes droits de vote que les actions non rachetables, si de telles actions ont été émises. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, les actions rachetables souscrites et entièrement libérées pourront être rachetées conformément aux Articles 6.2 à 6.11 (inclus) et aux dispositions de l'Article 49-8 de la Loi. Le rachat des actions rachetables ne pourra se faire qu'en utilisant des sommes distribuables conformément à l'Article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, en ce compris la réserve extraordinaire établie avec les fonds reçus par la Société en tant que prime d'émission) ou le produit d'une nouvelle émission effectuée en vue dudit rachat. Aucun droit de vote, droit à dividendes ou boni de liquidation n'est attaché aux actions rachetées. Des actions rachetables peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote favorable de l'assemblée des actionnaires tenue conformément aux stipulations de l'Article 12.

(b) Réserve Spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de réduction du capital souscrit; cette réserve ne peut être utilisée qu'aux fins d'augmentation du capital souscrit par incorporation des réserves.

(c) Prix de Rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, le prix de rachat des actions rachetables sera calculé par le Gérant ou par toute personne nommée par le Gérant, sur la base de la valeur nette d'inventaire de tous les actifs et passifs de la Société. La valeur nette d'inventaire des actions de la Société est exprimée sous la forme d'un montant par action et calculée le jour de son évaluation en divisant les actifs nets de la Société, soit la valeur des actifs de la Société diminuée de son passif à l'heure de clôture ce jour-là, par le nombre d'actions de la Société alors en circulation à la clôture ce jour-là, conformément aux règles que le Gérant considérera comme étant justes et équitables. En l'absence de mauvaise foi, de faute grave ou d'erreur avérée, le calcul du prix de rachat par le Gérant sera définitif et contraignant pour la Société ainsi que pour l'ensemble de ses actionnaires présents, précédents et futurs.

(d) Procédure du rachat. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout Contrat entre Porteur de Titres, une notification écrite sera adressée par courrier recommandé ou par service de coursier international reconnu à chacun des actionnaires nominatifs de la Société dont les actions sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions à racheter, la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires pour la soumission des actions à la Société pour le rachat. Chaque détenteur d'actions susceptibles d'être rachetées est tenu de remettre à la Société, le cas échéant, le ou les certificats émis afférents auxdites actions. Le prix de rachat desdites actions est payable à l'ordre de la personne qui figure en tant que propriétaire dans le registre des actionnaires sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été communiquées par ledit actionnaire à la Société avant la date de rachat.

(e) Convertibilité. Les actions ne sont pas convertibles en actions d'une classe différente.

6.13. Distributions aux actionnaires. Si le Gérant décide de faire une Distribution aux actionnaires (que ce soit par dividendes ou autrement), les actionnaires de la Société auront le droit de recevoir des Distributions, si le Gérant en décide ainsi, prélevées sur des fonds légalement disponibles à cet effet, conformément à la loi applicable, sous réserve de la conservation, ou du versement à des tiers, des fonds qu'elle jugera nécessaires dans le cadre des besoins raisonnables de la société, à savoir notamment le versement ou l'établissement de provisions en vue du paiement des obligations de la Société lorsqu'elles arrivent à échéance, y compris sans limites le paiement de tout frais administratifs et de management

ou toute autre obligations. Toutes les Distributions devront être faites aux actionnaires et déclarées par le Gérant de la manière suivante:

(a) Les Distributions sur l'Action Privilégiée de Classe 4 seront effectuées en priorité par rapport à toutes autres Distributions.

(b) Les distributions sur Actions Privilégiées (exceptée l'Action Privilégiée de Classe 4) seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Privilégiés Gibco. Toute Distribution effectuée et constituant un paiement de Montant Privilégié Impayé sera effectuée aux détenteurs d'Actions Privilégiées (exceptée l'Action Privilégiée de Classe 4) au pro rata basé sur le Montant Privilégié impayé échu sur chaque action. Toute Distribution constituant le paiement du Montant Privilégié Résiduel devra être faite aux détenteurs d'Actions Privilégiées (exceptée l'Action Privilégiée de Classe 4) au pro rata basé sur le pourcentage Applicable de ces Actions Privilégiées;

(c) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe A seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires A Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe A sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe A qu'ils détiennent chacun;

(d) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe B seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires B Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe B sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe B qu'ils détiennent chacun.

(e) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe C seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires C Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe C sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe C qu'ils détiennent chacun.

(f) Les distributions sur les Actions Ordinaires de Classe D seront uniquement effectuées en utilisant les montants reçus par la Société pour sa détention d'Actions Ordinaires D Gibco et seront effectuées au pro rata parmi les porteurs d'Actions Ordinaires de Classe D sur la base du nombre d'Actions Ordinaires de Classe D qu'ils détiennent chacun.

#### 6.14. Droits de liquidation.

En cas de liquidation, après apurement de toutes les dettes et du passif de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués aux actionnaires conformément aux droits attachés à toute classe d'action. Ni une fusion de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion d'une ou de plusieurs autres entités avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre liquidités, titres ou autre contrepartie) de tout ou partie des actifs de la Société ne saurait être réputé constituer une liquidation au sens de l'Article 6.14, sauf si cette fusion, cette vente, ce transfert, cette location ou cet échange est opéré en relation avec ou a vocation à être un plan de liquidation intégrale ou de dissolution de la Société.

#### 6.15. Capital autorisé.

Le capital autorisé, comprenant le capital social émis, est fixé à un million huit cent trente-huit mille sept cent quatre-vingt-trois euro et trente-quatre centimes (EUR 1.838.783,34), représenté par soixante millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-quinze (60.580.595) Actions Préférentielles de Classe 1, soixante millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix (60.580.590) Actions Préférentielles de Classe 2, soixante millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent quatre-vingt-sept (60.580.587) Actions Préférentielles de Classe 3, une (1) Action Préférentielle de Classe 4, mille cinq cent quarante-et-un (1.541) Actions Ordinaire de Classe A, quarante-six mille sept cent dix (46.710) Actions Ordinaire de Classe B1, quarante-six mille six cent quatre-vingt-dix-huit (46.698) Actions Ordinaire de Classe B2, cent cinquante-quatre mille cent cinquante (154.150) Actions Ordinaire de Classe C1, un million huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-trois (1.887.363) Actions Ordinaire de Classe D et cent (100) Actions de Commandité, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune. Pendant la période de cinq ans à compter de la publication de la résolution des actionnaires visant à créer le capital autorisé au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, le Gérant est autorisé à émettre des actions, à accorder des options de souscription aux actions et, pour éviter toute ambiguïté, à émettre tout instrument convertible en actions, aux personnes et selon les modalités jugées opportunes et spécifiquement de procéder à cette émission sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les actions émises. Cette autorisation sera renouvelée une ou plusieurs fois par décision de l'assemblée générale des actionnaires, chaque fois pour une période n'excédant pas cinq ans.

#### 6.16. Modification du capital souscrit et du capital autorisé.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou diminués par décision de l'assemblée générale des actionnaires, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

#### 6.17. Définitions.

Aux fins des présents Statuts:

«Période d'Accumulation» signifie une période de 365 jours et, en ce qui concerne toute Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4), la première Période d'Accumulation commencera à sa Date d'Acquisition.

«Pourcentage Applicable» signifie, eu égard à toute Action Privilégiée, à toute date de détermination, un pourcentage égal à: (i) une fraction (x) le numérateur de laquelle étant égal au Montant Privilégié Impayé sur cette Action Privilégiée et (y) le dénumérateur de laquelle étant égal aux Montant Privilégiés Impayés sur toutes les Actions Privilégiées (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4), (ii) multiplié par 100.

«Articles» signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre.

«Atalaya Luxco Topco» signifie Atalaya Luxco Topco, une société en commandite par actions organisée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg.

«Actions Ordinaires de Classe B» signifie les Actions Ordinaires de Classe B1, les Actions Ordinaires de Classe B2 et les Actions Ordinaires de Classe B3.

«Actions Ordinaires de Classe C» signifie les Actions Ordinaires de Classe C1.

«Actions Ordinaires de Classe D» signifie les Actions Ordinaires de Classe D.

«Montant Privilégié de Classe 4» signifie, la somme de (i) EUR 2.493.946,20 et (iii) un montant s'accumulant chaque jour à un taux annuel de 6% (calculé sur une année de trois cent soixante-cinq (365) jours) sur la somme de EUR 2.415.305,26.

«Montant Privilégié Impayé de Classe 4» signifie, eu égard à l'Action Privilégiée de Classe 4, à toute date de détermination, un montant équivalant à la différence (le cas échéant) entre: (a) le Montant Privilégié de Classe 4; et (b) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constitue le paiement du Montant sur cette Action Privilégiée de Classe 4, et, dans le cas d'un rachat de l'Action Privilégiée de Classe 4, le «Montant Privilégié Impayé de Classe 4» est réputé inclure le Prix d'Emission Non Reporté de cette Action Privilégiée de Classe 4.

«Avis de Levée d'Option» signifie tout avis de levée envoyé à un tout Cadre et/ou actionnaire à la suite duquel tout ou partie de ces actions d'actionnaires seront rachetées à la suite, et conformément aux dispositions, d'une option d'achat.

«Société» a la signification donnée à l'Article 1.

«Contrôle» désigne, si utilisé en relation avec une Personne, le pouvoir de gérer ou de diriger ladite Personne, ou de nommer les organes de gerance et de direction de ladite Personne, ou une majorité des membres de ceux-ci lorsqu'ils décident collectivement, que ce soit par la propriété de titres conférant un droit de vote, par contrat ou de toute autre manière (en ce sens, une société en commandite sera réputée être Contrôlée par son associé commandité)).

«Date d'Acquisition» signifie, eu égard à une Action Privilégiée, la date à laquelle le porteur acquiert cette Action Privilégiée (tel qu'inscrit dans le registre d'Action Privilégiée de la Société approprié), à condition que si un porteur est un Cessionnaire Permis d'un Cadre et qu'il a acquis cette Action Privilégiée de ce Cadre (ou d'un autre Cessionnaire Permis de ce Cadre), la «Date d'Achat» sera la date à laquelle cette Action Privilégiée a été émise la première fois en faveur ce Cadre (ou son Cessionnaire Permis, le cas échéant) (tel qu'inscrit dans le registre d'Action Privilégiée de la Société approprié), d'achat et/ou de conversion en un dit Titre.

«Date d'Achat» signifie, eu égard à toute Action, la date de souscription, d'achat et/ou de conversion en une dite action.

«Distribution» désigne toute distribution ou dividende effectué par la Société au bénéfice d'un actionnaire, que ce soit sous forme des liquidités, de biens ou de titres de la Société, et que ce soit sous forme de distribution de liquidation ou de toute autre manière; à condition qu'aucune des procédures suivantes ne soit une Distribution aux fins de ces présents Statuts: (a) toute distribution en rapport avec une recapitalisation ou un échange de titres de la Société; (b) toute distribution en rapport avec une scission ou un dividende de participation; et (c) tout rachat ou remboursement par la Société de toute Action détenue par (ou pour le compte d')un Cadre, par un ancien Cadre ou par tout Cessionnaire Autorisé de ladite Personne à la date du ou après le licenciement du Cadre concerné de la Société ou d'une de ses Filiales.

«Cadre» désigne à tout moment, toute personne physique employée par la Société ou qui est alors habilitée par celle-ci à agir en qualité de dirigeant de la Société ou d'une de ses Filiales.

«Gibco» désigne Atalaya Management (Gibco) Limited, une société constituée et existante sous les lois de Gibraltar.

«Actions Privilégiées Gibco» désigne les actions privilégiées d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires A Gibco» désigne les actions ordinaires A d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires B Gibco» désigne les actions ordinaires B d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires C Gibco» désigne les actions ordinaires C d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Actions Ordinaires D Gibco» désigne les actions ordinaires D d'une valeur nominale de EUR 0,01 émises par Gibco.

«Group» désigne Atalaya Luxco Topco conjointement avec toute société étant une Filiale d'Atalaya Luxco Topco de temps à autre et «Société du Groupe» désigne chacune d'entre elles.

«Événement de Liquidité» signifie la perception de dividendes ou de toute autre distribution (dont les recettes de liquidation) par la Société dans le cadre de sa détention d'Actions Privilégiées Gibco (autre qu'en relation à toute annulation, rachat, vente ou transfert de toutes actions détenues par (ou pour le compte d') un Cadre ou d'un ancien Cadre ou toute autre Person's Permitted Transferees dès ou à la suite de la cessation de l'emploi, mandat ou service de consultation du Cadre avec une Société du Groupe).

«Gérant» a le sens qui lui est conféré à l'Article 8.

«Actions de Commandité» désigne les actions émises à tout moment par la Société au Gérant.

«Cessionnaires Autorisés» désigne toute personne étant détenu à 100% légalement et véritablement par et établi au seul bénéfice d'un Cadre ou de son conjoint ou enfant.

«Personne» désigne une personne physique, une société de personnes, une personne morale, une société à responsabilité limitée, une société anonyme, un trust, une joint-venture, une organisation n'étant pas dotée de la personnalité juridique et une entité gouvernementale ou un département, une agence ou une subdivision politique de cette entité.

«pro rata» tel qu'utilisé dans les présentes, permet un traitement distinct des lots fractionnés et des actions fractionnées, et permet un arrondissement à l'unité entière la plus proche.

«Montant Privilégié» signifie, eu égard à une Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4) pour toute Période d'Accumulation (ou Période d'Accumulation partielle) pendant laquelle cette Action Privilégiée est en attente, un montant s'accumulant chaque jour au cours de ladite Période d'Accumulation (sur la base du nombre de jours réellement écoulés durant cette Période d'Accumulation et une année de trois cent soixante-cinq (365) jours) à un taux annuel correspondant à 8% de la somme: (i) du Coût Original de cette Action Privilégiée, et (ii) de tout Montant Privilégié Non Payé revenant à ladite Action Privilégiée pour toute Période d'Accumulation précédente.

«Actions Privilégiées» signifie les Actions Privilégiées de Classe 1, les Actions Privilégiées de Classe 2, les Actions Privilégiées de Classe 3 et l'Action Privilégiée de Class 4.

«Notification de Rachat» désigne une notification du gérant à un détenteur d'actions indiquant à ce détenteur que toutes ou certaines de ses actions vont être rachetées conformément à (selon le cas) l'Article 6.2(c), Article 6.3(c), Article 6.4(c), Article 6.5(c), Article 6.6(c), Article 6.7(c), Article 6.8(c), Article 6.9(c) (selon le cas).

«Recettes Privilégiées Résiduelles» signifie, eu égard à une Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4), un montant équivalent aux Recettes Résiduelles/Produit Résiduel multiplié par le Pourcentage Applicable attribuable à cette Action Privilégiée.

«Produit Résiduel» signifie, eu égard à un Événement de Liquidité, un montant égal à la différence (le cas échéant) entre: (i) le montant perçu par la Société à l'égard de cet Événement de Liquidité; et (ii) les Montants Privilégiés Impayés totaux sur toutes les Actions Privilégiées (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4) à une date donnée de détermination suivant cet Événement de Liquidité.

«Contrat de Porteurs de Titres» signifie tout contrat écrit pouvant être conclu à tout moment entre, entre autre, la Société et les Porteurs de Titres.

«Titres» signifie (i) les Actions et tout autre capitaux propres et titres de dette émis par la Société à tout moment (qui, pour éviter tout doute, inclura chaque/tout certificat de capitaux préférentiels et de certificat de capitaux convertibles préférentiels émis par la Société mais exclura tout billet à ordre émis à ou pour le bénéfice d'un cadre ou d'un Porteur de Titres) et (ii) tous titres d'une Personne émis ou pouvant être émis directement ou indirectement à l'égard des titres référencés au pont (i) ci-dessus sous forme de dividende ou de division ou, en rapport avec une combinaison de titres, de recapitalisation, fusion, consolidation ou autre réorganisation incluant une capitalisation ou un échange, nonobstant tout transfert subséquent ou cession.

«Porteur de Titres» signifie, à tout moment, un porteur de Titres au moment en question.

«Actionnaire» signifie, à tout moment, un détenteur d'actions de la Société au moment en question.

«Registre d'Actionnaires» a le sens qui lui est conféré à l'Article 7.1.

«Action» signifie toute action de toute classe émise à tout moment par la Société.

«Actions» signifie les Actions Privilégiées de Classe 1, les Actions Privilégiées de Classe 2, les Actions Privilégiées de Classe 3, l'Action Privilégiée de Class 4, les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions Ordinaires de Classe B, les Actions Ordinaires de Classe C, les Actions Ordinaires de Classe D et les Actions de Commandité.

«Filiale» ou «Filiales» désigne, relativement à tout Personne, toute autre Personne dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres participations permettant de voter (sans tenir compte de la survenance de toute éventualité) lors de la désignation des administrateurs, commandités ou fidéicommissaires de cette société est alors détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Personne ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Aux fins des présentes, une Personne ou des Personnes est ou sont considérée(s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise, si la majorité des profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise est attribuée à cette Personne ou ces Personnes ou si cette Personne ou ces Personnes Contrôle (nt) ladite entité.

«Conseil de Surveillance» a le sens qui lui est conféré à l'Article 11.1.

«Transfert» ou «transfert» signifie une vente, un transfert, une cession, un engagement, une hypothèque ou une autre contrainte ou cession (pour contrepartie ou non et soit volontairement ou involontairement ou par effet de la loi) de tout intérêt direct ou indirect dans toute Personne.

«Montant Privilégié Impayé» signifie, eu égard à une Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4) à toute date de détermination, un montant équivalant à la différence (le cas échéant) entre: (a) le Montant Privilégié total accumulé à cette Action Privilégiée à partir de (et incluant) sa Date d'Acquisition jusqu'à (mais excluant) cette date de détermination; et (b) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constitue le paiement du Montant sur cette Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4), et, dans le cas d'un rachat d'une Action Privilégiée (exceptée l'Action Privilégiée de Class 4), le «Montant Privilégié Impayé» est réputé inclure le Prix d'Emission Non Reporté de cette Action privilégiée.

«Prix d'Emission Non Reporté» signifie, eu égard à une Action privilégiée, un montant égal à la différence (le cas échéant) entre: (a) la valeur nominale de cette Action Privilégiée; et (ii) le montant total des Distributions effectuées par la Société qui constitue le remboursement de la valeur nominale de cette Action Privilégiée.

## **Art. 7. Actions, Registre des Actionnaires et Transferts d'Actions.**

### **7.1. Registre des Actionnaires.**

Les actions sont et resteront des actions nominatives. Les détenteurs d'actions, d'obligations ou autre titres nominatifs émis par la Société ne pourront demander la conversion de ceux-ci en actions, obligations ou titres aux porteurs. Un registre des actionnaires qui pourra être examiné par tout actionnaire sera tenu au siège social. Ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des paiements effectués, ainsi que les transferts d'actions et les dates desdits transferts (le «Registre d'Actionnaires»). Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse ainsi que tout changement de celle-ci. La Société sera en droit d'invoquer la dernière adresse ainsi communiquée. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront émis et signés par le Gérant sur demande de tout actionnaire pertinent.

### **7.2. Propriété des actions.**

La propriété des actions nominatives résulte de l'inscription au registre des actionnaires. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. A défaut, l'exercice de tous les droits attachés aux dites actions sera suspendu.

### **7.3. Divers.**

Le décès, l'interdiction, la faillite ou l'insolvabilité de l'un des détenteurs d'actions ne saurait entraîner la dissolution de la Société.

### **7.4. Transfert des actions.**

(a) Déclaration de transfert. Le transfert d'actions sera opéré par une déclaration de transfert enregistrée dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Le transfert des actions pourra également être fait conformément aux règles de cession de créances décrites dans l'article 1690 du code civil Luxembourgeois. Par ailleurs, la Société pourra accepter et porter au registre des actionnaires tout transfert auquel il est fait référence dans toute correspondance ou dans tout autre document attestant du consentement du cédant et du cessionnaire.

(b) Limitations de transfert. Avant le dixième anniversaire de la Date d'Achat ou durant une période plus courte conforme à la loi applicable, les actionnaires de la Société ne pourront pas valablement transférer les actions émises par la Société sans l'approbation écrite préalable du Manager, sauf stipulation contraire prévue au présent article 7.4.

(c) Transferts autorisés. Les restrictions stipulées au présent article 7.4 ne s'appliqueront pas (i) au Transfert de Titres par un détenteur aux Cessionnaires Autorisés de ce détenteur, après la remise au Gérant d'une notification écrite relative à ce Transfert ou (ii) au Transfert d'actions conformément à tout accord conclu entre la Société et le détenteur des actions correspondants; à condition que les restrictions visées dans cet article 7.4 continuent à s'appliquer à toute action détenue par tout cessionnaire; et à la condition supplémentaire que toute action Transférée conformément à cet article 7.4(c) au Cessionnaire Autorisé soit retournée rapidement au cédant lorsque ce Cessionnaire Autorisé cessera d'être un Cessionnaire Autorisé.

(d) Transfert des Actions de Commandité. Les Actions de Commandité détenues par le Gérant ne sont pas transférables, sauf à un gérant successeur devant être nommé conformément à l'Article 8.

(e) Transferts en violation des présents Statuts. Tout Transfert ou tentative de Transfert de tout action en violation avec l'une des stipulations des présents Statuts est nul et non avenu, et la Société ne saurait en aucun cas donner effet audit Transfert ni enregistrer ledit Transfert dans ses livres ou considérer le cessionnaire présumé desdites actions en qualité de propriétaire desdites actions.

## **Chapitre III. - Gérance**

**Art. 8. Gérant.** La Société sera administrée par Atalaya Management Luxco, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en sa qualité de gérant de la Société (ci-dénommé le «Gérant»). Les autres actionnaires ne devront ni participer ni interférer dans la gérance de la Société. En cas d'incapacité légale, de liquidation ou de toute autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance, conformément à l'Article 11, nomme un administrateur, qui n'est pas nécessairement un actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents, jusqu'à ce qu'une assemblée générale d'actionnaires soit convoquée par ledit administrateur dans les quinze (15) jours à compter de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant avec le quorum et la majorité requise pour la modification des statuts. Le défaut de ladite nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société. La nomination d'un gérant remplaçant ne sera pas soumise à l'approbation du Gérant.

## **Art. 9. Pouvoirs du Gérant.**

### **9.1. Pouvoirs généraux**

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes d'administration et de cession relatifs à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance de la Société sont de la compétence du Gérant.

### **9.2. Exécution des pouvoirs**

Le Gérant agira de bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Porteurs de Titres, et fera tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir aux fins de faire valoir tout droit accordé à la Société en vertu des documents régissant, ou en vertu des termes et conditions de, tout contrat de porteur de titre conclu entre toute Personne à l'égard de laquelle il détient directement ou indirectement des titres.

**Art. 10. Tiers.** La Société sera valablement liée à l'égard des tiers par la signature du Gérant ou par la signature de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) ledit pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant, à sa seule discrétion.

## Chapitre IV. - Surveillance

### Art. 11. Conseil de Surveillance.

#### 11.1. Membres du Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris la tenue de sa comptabilité, seront supervisées par un Conseil de Surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois membres, qui ne sont pas nécessairement des actionnaires. Aux fins de surveillance des opérations de la Société, le Conseil de Surveillance se voit attribuer les fonctions d'un commissaire aux comptes, conformément à l'article 62 de la Loi. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant concernant toute question telle que déterminée par le Gérant, et pourra avaliser toute mesure prise par le Gérant qui, conformément à loi ou aux règlements ou aux présents Statuts, excède les pouvoirs du Gérant. Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période pouvant aller jusqu'à six (6) ans et devra rester en fonction jusqu'à l'élection des successeurs. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles et pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

#### 11.2. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance devra se tenir à la demande de l'un de ses membres.

#### 11.3. Notifications.

Une notification écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance sera adressée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera exposée dans la convocation. La convocation devra indiquer le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Ladite convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, une copie étant suffisante. Des convocations spéciales pour des réunions tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance ne sont pas requises.

#### 11.4. Présidence.

Le président du Conseil de Surveillance, le cas échéant, présidera toutes les réunions du conseil, et en son absence le Conseil de Surveillance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre membre du Conseil de Surveillance pour assumer la présidence pro tempore de la réunion. Chaque membre peut agir lors de toute réunion en nommant par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter, une copie étant suffisante. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

#### 11.5. Résolutions.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer et agir valablement à condition que la majorité de ses membres soit présente ou représentée. Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Les résolutions approuvées par le président seront adoptées en cas de parité des voix.

#### 11.6. Procès-verbaux.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits desdits procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou à toute autre fin, doivent être signés par le président de la réunion ou par deux membres.

#### 11.7. Décisions écrites - Conférence téléphonique.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance, sont assimilables aux décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance; lesdites résolutions nécessitent l'approbation de chaque membre par écrit, par télégramme, par télex, par télécopie ou par tout autre mode de communication similaire, une copie étant suffisante. L'ensemble des documents constitue l'acte attestant l'adoption de toute décision. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer entre elles. La participation à une réunion par les moyens précités vaut participation en personne à ladite réunion.

#### 11.8. Responsabilité.

La responsabilité personnelle d'aucun des membres du Conseil de Surveillance ne saurait être engagée du fait de son appartenance au Conseil de Surveillance concernant les engagements pris régulièrement par les membres du Conseil de

Surveillance au nom de la Société. En leur qualité de mandataires autorisés, ces derniers sont exclusivement responsables de l'exécution de leur mandat.

#### 11.9. Indemnité.

(a) Indemnité. La Société pourra indemniser, dans la mesure la plus large permise par la loi, tout membre du Conseil de Surveillance et ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement engagées dans le cadre de toute action en justice, tout procès ou toutes poursuites auxquels il est partie en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société et pour lesquelles ce dernier n'a droit à aucune indemnité, sauf affaires dans lesquelles sa responsabilité pour négligence ou faute serait établie de manière irrévocable dans le cadre de ladite action en justice, dudit procès ou desdites poursuites; en cas de règlement amiable, ladite indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil du fait que ledit membre du Conseil de Surveillance n'a pas agi en violation de ses obligations. Le droit à indemnisation précité est sans préjudice des autres droits dont il pourrait se prévaloir.

(b) Dépenses. La Société s'acquittera des dépenses occasionnées par toute personne indemnisable en vertu des présentes relativement à toute action en justice préalablement à la décision finale, à condition que ladite personne adresse à la Société un document écrit et légalement contraignant dans lequel celle-ci s'engage à rembourser la totalité de la somme avancée s'il s'avère une fois la décision finale rendue, que ladite personne n'a pas droit à une indemnisation. La conclusion de toute action en justice ou poursuite par un jugement, ordre, accord amiable, condamnation, ou défense nolo contendere ou équivalent, ne doit pas en tant que tel créer une présomption que la personne indemnisable n'a pas satisfait au modèle de conduite lui donnant droit à indemnisation. La Société versera en numéraire à ladite personne indemnisable le montant équivalant au montant total de l'indemnisation, dès réception de la notification d'une obligation d'indemnisation adressée par la personne indemnisable, accompagnée de toute information raisonnablement requise par la Société.

#### 11.10 Conflits.

Aucun accord ni autre transaction conclus par la Société avec d'autres sociétés ou entreprises ne pourra être affectée ou annulée au motif que le Gérant ou un ou plusieurs gérants, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant ont un quelconque intérêt dans lesdites société ou entreprise ou au motif qu'ils sont administrateurs, associés, directeurs ou employés de ladite autre société ou entreprise. Tout gérant ou directeur du Gérant agissant en qualité d'administrateur, de directeur ou d'employé d'une société ou entreprise avec laquelle la Société conclut des contrats ou avec laquelle cette dernière est liée par des relations d'affaires, quelles qu'elles soient, ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives auxdits contrats ou relations d'affaires.

#### 11.11 Remplacement par un réviseur d'entreprises agréé

La nomination d'un Conseil de Surveillance sera supprimé si et lorsque la Société nomme un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) conformément à l'article 69 (1) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales.

Le réviseur d'entreprises agréé est nommé par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera sa rémunération et la durée de son mandat. Le réviseur accomplira toutes les fonctions prévues par la loi.

### **Chapitre V. - Assemblée générale des actionnaires**

#### **Art. 12. Assemblée des Actionnaires.**

12.1. Pouvoirs. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente l'ensemble des actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires dispose du pouvoir de voter l'approbation des comptes annuels, la modification des statuts et tout autre question qui, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, requiert l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, sous réserve qu'une résolution ne sera valablement adoptée et ratifiée que si elle est préalablement approuvée par le Gérant. Le Gérant, en sa qualité de gérant unique de la Société, pourra décider de toute autre mesure relative à la Société. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance.

12.2. Lieu, Date et Heure. L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre lieu situé à Luxembourg figurant dans la convocation, le 31 mai à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié ou un jour de Fête à Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier jour ouvrable suivant. D'autres assemblées générales d'actionnaires pourront se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les convocations. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par un avis dans lequel figure l'ordre du jour, adressé par courrier recommandé, au moins huit (8) jours avant l'assemblée générale, à chacun des actionnaires de la Société par le Gérant, et à l'adresse inscrite dans le registre des actions nominatives.

12.3. Vote. Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra participer aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme mandataire par télécopie ou par tout autre moyen, une copie étant suffisante. Les conditions de quorum et de majorité requis par la loi régissent le déroulement des assemblées des actionnaires de la Société, excepté toute disposition contraire prévue par les présents statuts. Le Gérant peut fixer toute autre condition à que les actionnaires sont tenus de satisfaire afin de participer à toute assemblée des actionnaires. Si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir

été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra alors être tenue sans convocation ou publication préalable.

Tout actionnaire peut voter à l'aide de bulletins de vote envoyés par courrier ou par télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans l'avis de convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été fournis par la Société et qui devront à tout le moins indiquer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise au vote de l'assemblée, et pour chaque proposition, comprendre trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre chacune des propositions soumise au vote en cochant la case appropriée ou encore d'exprimer une abstention.

Les bulletins de vote n'indiquant ni vote en faveur, ni vote contre, ni abstention, seront déclarés nuls. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus préalablement à la tenue de l'assemblée générale à laquelle ils se réfèrent.

#### **Chapitre VI. - Exercice social - Bilan - Distribution des bénéfices**

**Art. 13. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

**Art. 14. Bilan.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le Gérant dresse un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société. Chaque associé peut prendre communication au siège social de cet inventaire et du bilan.

**Art. 15. Distribution des bénéfices.** Chaque année, des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale telle que prescrite par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

#### **Chapitre VII. - Modification des statuts - Liquidation**

**Art. 16. Modification.** Les présents Statuts pourront être modifiés, sous réserve de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi, sous réserve de toutes autres conditions prévues par les présents Statuts.

**Art. 17. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale qui a décidé de la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leurs émoluments.

#### **Chapitre VIII. - Final dispositions - Loi applicable**

**Art. 18. Stipulations diverses.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.»

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

##### *Constataion*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connues du notaire par leur nom de famille, prénom, statut civil et adresse, lesdites comparantes ont signés avec le notaire le présent acte.

Signé: Kindler, Emeraux, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 avril 2014. Relation: EAC/2014/6010. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014071878/1463.

(140084897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2014.

**Vitol Aviation Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 101.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014071101/10.

(140082308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

**Société Civile Immobilière Pioles Immobilière S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-9273 Diekirch, 10, Op der Schleed.

R.C.S. Luxembourg E 171.

EXTRAIT

Suite à un acte de séparation de biens et liquidation de communauté entre les époux Charles ENSCH et Marie Antoinette MOLITOR (associés de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PIOLES IMMOBILIERE SCI»), reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 30 juin 2010, enregistré à Diekirch en date du 5 juillet 2010, sous la référence DIE/2010/6508, toutes les parts ayant appartenu à Madame Antoinette MOLITOR, à savoir 25 parts, ont été reprises par Monsieur Charles ENSCH, de sorte que Monsieur Charles ENSCH est propriétaire de toutes les parts (100 parts) appartenant à la prédite société.

Il résulte d'un contrat de cession de parts de la société «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PIOLES IMMOBILIERE SCI», prénommée, avec siège social à L-9273 Diekirch, 10, Op der Schleed,

inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro E 171,

tenue en date du 24 avril 2014, suivant acte reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, enregistré à Diekirch en date du 30 avril 2014, sous la référence DIE/2014/5466,

que Monsieur Charles ENSCH, réviseur d'entreprises, né à Diekirch le 8 juillet 1952, demeurant à L-9273 Diekirch, 10, Op der Schleed,

a vendu deux (2) parts sociales lui appartenant à:

Madame Maud ENSCH, née à Bangkok (Thaïlande) le 1<sup>er</sup> octobre 1990, demeurant à L-9273 Diekirch, 10, Op der Schleed

Suite à cette cession de parts, les parts sont réparties comme suit:

Monsieur Charles ENSCH .....	98 parts
Madame Maud ENSCH .....	2 parts
TOTAL: .....	100 parts

Ettelbruck, le 9 mai 2014.

Pour extrait conforme

Pierre PROBST

*Le notaire*

Référence de publication: 2014071716/32.

(140083682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

**IKE Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.386.

DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of May.

Before Me Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

Ms. Sofia AFONSO DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg)

acting in her capacity as attorney-in-fact of Mr. Franco TRAVERSO, born on 17.02.1954 in Carmignano di Brenta (Italy), residing at Via Provinciale 13,35010 Carmignano di Brescia, Italy,

by virtue of a proxy given under private seal, which proxy after having been signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities, who declared and requested the notary to state that:

1.- The Company "IKE INVESTMENTS S.A.", a Luxembourg public limited company, with registered office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg trade registry, section B, under the number 115 183, (hereinafter referred to as the “Company”), has been incorporated pursuant to a deed of Me André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, then residing in Luxembourg, dated March 6, 2006, published in the Mémorial C number 1114 of June 8, 2006.

2.- The corporate capital of the Company is fixed at two hundred thousand Euro (EUR 200,000.-) represented by one thousand (1,000) ordinary shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each and one thousand (1,000) preferred non-voting shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

3.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, is the sole owner of all the shares of the Company.

4.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders’ meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, appoints himself as liquidator of the Company; and in his capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

6.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, decides to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

7.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, presents his liquidation report and accounts and declares that he takes over all the assets of the Company, and that he will assume any presently known or unknown debts of the Company.

The liquidation report, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

8.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, further declares in his capacity as sole shareholder of the Company having thorough knowledge of the Company’s articles of incorporation and of the financial situation of the Company, to waive his right to appoint an auditor to the liquidation.

9. Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, decides to immediately approve the liquidation report and accounts.

10.- Mr. Franco TRAVERSO, previously mentioned, in the third general meeting of shareholders, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled. He confirms that the Company has definitely ceased to exist.

11.- Discharge is given to the directors and the supervisory auditor.

12.- The books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least in Luxembourg at the former registered office of the Company at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

#### Costs

The amount of costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed is therefore estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

#### Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L’an deux mille quatorze, le treize mai.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

Mme Sofia AFONSO DA CHAO CONDE, employée privée, domiciliée professionnellement à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

agissant en sa qualité de mandataire spécial de M. Franco TRAVERSO, né le 17 février 1954 à Carmignano di Brenta (Italie), demeurant à Via Provinciale 13,35010 Carmignano di Brescia, Italie, en vertu d’une procuration lui délivrée sous

seing privé, laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l’enregistrement, qui a exposé au notaire instrumentaire et l’a prié d’acter que:

1.- La Société "IKE INVESTMENTS S.A." une société anonyme luxembourgeoise avec siège à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 136386, (ci-après nommée la “Société”), a été constituée suivant acte du notaire Me Jean SECKLER, résidant à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 11 janvier 2008, publié au Mémorial C numéro 682 du 19 mars 2008 et dont les statuts ont été modifiés par Me Jean SECKLER, pré-nommé, en date du 30 mars 2009, publié au Mémorial C numéro 959 du 7 mai 2009.

2.- Le capital de la Société est fixé à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-) représenté par mille (1.000) actions ordinaires d’une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune et par mille (1.000) actions privilégiées sans droit de vote d’une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

3.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, est seul propriétaire de toutes les actions de la Société.

4.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, agissant comme associé unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des actionnaires modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

5.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d’établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l’article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l’une après l’autre.

7.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, présente le rapport de liquidation et les comptes de liquidation et déclare qu’il reprend tout l’actif de la Société et qu’il s’engagera à régler tout le passif impayé présent et futur de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

8.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné en sa qualité d’associé unique de la Société ayant pleine connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société, renonce à son droit de nommer un commissaire à la liquidation.

9.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, décide par conséquent d’approuver immédiatement le rapport et les comptes de liquidation.

10.- M. Franco TRAVERSO, prédésigné, constitué en troisième assemblée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l’émission des actions ou de tous autres titres seront annulés. Il constate que la Société a définitivement cessé d’exister.

11.- Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire de la Société.

12.- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à Luxembourg à l’ancien siège social de la Société à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de cet acte, est dès lors évalué à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

#### *Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l’anglais, constate par les présentes qu’à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d’une version française; à la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), date qu’en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Condé, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 mai 2014. Relation: EAC/2014/6901. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2014071458/120.

(140083622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

**Seynaeve Textiles Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.744.150,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 184.307.

—  
EXTRAIT

Suite à l'augmentation de capital de la Société en date du 27 février 2014, trois contrats de swap ont été conclus à la même date, à savoir:

- Un contrat de swap entre M. Jean-Pierre Seynaeve et M. Jean-Christophe Seynaeve, M. Thomas Seynaeve, et Mme Géraldine Seynaeve;

- Un contrat de swap entre M. Arthur Seynaeve et Mme Maureen Seynaeve et M. Arthur Wauthier Seynaeve;

- Un contrat de swap entre Mme Marie Janick Seynaeve et M. Laurent Vercoutere et Mme Sandrine Vercoutere.

Il résulte de ces contrats que les nouvelles parts sociales émises par la Société lors de cette augmentation de capital, ont fait l'objet des échanges suivants:

1) M. Jean-Pierre Seynaeve, qui a souscrit aux nouvelles 206381 parts sociales émises par la Société, a échangé en indivision et à hauteur d'un tiers chacun la nue-propiété de celles-ci

a) contre l'usufruit des 217844 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par M. Jean-Christophe Seynaeve,

b) contre l'usufruit des 217844 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par M. Thomas Seynaeve, et

c) contre l'usufruit des 217844 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par Mme Géraldine Seynaeve.

Il a en outre été décidé qu'en vertu de l'article 5.3 des statuts de la Société, M. Jean-Pierre Seynaeve représente M. Jean-Christophe Seynaeve, M. Thomas Seynaeve et Mme Géraldine Seynaeve vis-à-vis de la Société.

2) M. Arthur Seynaeve, qui a souscrit aux nouvelles 275173 parts sociales émises par la Société a échangé en indivision et à hauteur d'une moitié chacun la nue-propiété de celles-ci

a) contre l'usufruit des 292370 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par Mme Maureen Seynaeve et

b) contre l'usufruit des 292370 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par M. Arthur Wauthier Seynaeve.

Il a en outre été décidé qu'en vertu de l'article 5.3 des statuts de la Société, M. Arthur Seynaeve représente Mme Maureen Seynaeve et M. Arthur Wauthier Seynaeve vis-à-vis de la Société.

3) Mme Marie Janick Seynaeve, qui a souscrit aux nouvelles 216153 parts sociales émises par la Société a échangé en indivision et à hauteur d'une moitié chacun la nue-propiété de celles-ci

a) contre l'usufruit des 229661 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par M. Laurent Vercoutere et

b) contre l'usufruit des 229661 nouvelles parts sociales émises par la Société et souscrites par Mme Sandrine Vercoutere.

Il a en outre été décidé qu'en vertu de l'article 5.3 des statuts de la Société, Mme Marie Janick Seynaeve représente M. Laurent Vercoutere et Mme Sandrine Vercoutere vis-à-vis de la Société.

Munsbach, le 20 mai 2014.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014071689/45.

(140083907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---

**Quadrant S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 134.969.

—  
In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of the month of May,

Before Us Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

THERE APPEARED

METRO Group Retail Real Estate GmbH, a limited liability company incorporated under the laws of the Federal Republic of Germany, having its registered office at Albertussee 1, 40549 Düsseldorf, registered with the commercial register of the local court of Düsseldorf under HRB 61413; here represented by Sara Lecomte, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given privately to her in Luxembourg;

Wisteria Investment Management S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13, Schlappgaass, L-9365 Eppeldorf, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 186.524 and having a share capital of EUR 12,500; here represented by Sara Lecomte, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given privately to her in Luxembourg on 12 May 2014;

referred to hereafter as the "Shareholders".

Such proxies given under private seal, initialled *ne varietur* by the proxyholders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the Shareholders of Quadrant S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.969, incorporated pursuant to a deed of Me Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, dated 12 December 2007, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), on 31 January 2008, number 252, page 12085. The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the above-mentioned notary Me Gérard Lecuit, dated 23 January 2008, published in the Mémorial, on 15 March 2008, number 651, page 31235.

The Shareholders representing the whole share capital of the Company require the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from its current address at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg, to 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as of the date of the present resolutions.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Shareholders resolve to amend article 5 paragraph 1 of the Articles, which shall be read as follows:

" **Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg."

*Third resolution*

The Shareholders resolve to amend article 12 paragraph 4 of the Articles, which shall be read as follows:

"The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers in respect of matters not exceeding an amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-) and by the joint signatures of any two managers in respect of matters exceeding an amount of five thousand Euro (EUR 5,000.-)."

*Costs and expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder(s) of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder(s) has/have signed with Us the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le treizième jour du mois de mai,

Par devant Nous Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg);

ONT COMPARU:

METRO Group Retail Real Estate GmbH, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de la République fédérale d'Allemagne, ayant son siège social au Albertussee 1, 40549 Düsseldorf, inscrite au Registre de Commerce du

Tribunal de Düsseldorf sous HRB 61413; ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg; et

Wisteria Investment Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, Schlappgaass, L-9365 Eppeldorf, Grand-duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.524 et ayant un capital social de 12.500 EUR; ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 12 mai 2014;

désignées ci-après comme les "Associés".

Lesquelles procurations données sous seing privé, signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les Associés de Quadrant S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.969, constituée selon un acte rédigé en date du 12 décembre 2007 par Me Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), le 31 janvier 2008, numéro 252, page 12085. Les Statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois selon un acte rédigé par le notaire Me Gérard Lecuit mentionné ci-dessus en date du 23 janvier 2008, publié au Mémorial le 15 mars 2008, numéro 651, page 31235.

Les Associés, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle située au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-duché de Luxembourg au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg avec effet à la date des présentes résolutions.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, les Associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg."

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de modifier l'article 12 paragraphe 4 des Statuts, qui aura la teneur suivante:

"La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de n'importe quel membre du conseil de gérance concernant les opérations ne dépassant pas un montant de cinq mille euros (5.000,- EUR) et par les signatures conjointes de deux gérants concernant les opérations dépassant un montant de cinq mille euros (5.000,- EUR)."

#### *Dépenses*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; qu'à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au(x) mandataire(s) des parties comparantes, agissant comme mentionné ci-avant, connu (s) du notaire par ses/leurs nom, prénom, état civil et domicile, le(s)dit(s) mandataire(s) a/ont signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 14 mai 2014. Relation: LAC/2014/22337. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

Référence de publication: 2014071645/115.

(140083742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

**Vimur S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 63.516.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'an deux mille quatorze, le douze mai.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "VIMUR S.A.", établie et ayant son siège social à L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 408 du 5 juin 1998, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 63516.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 mars 2010, publié au Mémorial C numéro 786 du 15 avril 2010.

La liquidation anticipée de la société a été décidée lors d'une assemblée générale extraordinaire documentée par acte du notaire instrumentaire en date du 6 mai 2014, en voie de publication.

L'assemblée est présidée par Madame Evelyne JASTROW, administrateur de sociétés, demeurant à L-8041 Bertrange, 208, rue des Romains.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Michèle SENSI-BERGAMI, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette.

Le bureau étant ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que la procuration de l'actionnaire représenté resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les VINGT MILLE (20.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Rapport du commissaire à la vérification de la liquidation.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la vérification de la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant 5 ans à partir du jour de la liquidation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

*Deuxième résolution*

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation, aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

*Troisième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, de même y resteront consignées les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: JASTROW, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13/05/2014. Relation: EAC/2014/6650. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014071108/65.

(140082166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2014.

---

**Bomba Grill S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4556 Differdange, 41, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 127.067.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2014071213/13.

(140084017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---

**It Bar, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 187.085.

L'an deux mille quatorze, le huit mai,

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Madame Laura Guyot, gérante de société, née à Laxou (France), le 18 novembre 1988, demeurant à L-2165 Luxembourg, 2, rives de Clausen.

La comparante est l'associée unique de It Bar, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand Rue, non encore inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 29 avril 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (la Société).

Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

La comparante, représentant la totalité du capital social, délibère selon l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1. Modification du dernier paragraphe de l'article 11 des statuts de la Société.

L'associée unique a requis le notaire soussigné de prendre acte de la résolution suivante:

*Résolution unique:*

L'associée unique décide modifier le dernier paragraphe de l'article 11 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 11. (dernier paragraphe).** En cas de nomination d'un gérant administratif et d'un gérant technique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant administratif.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. GUYOT et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 mai 2014. LAC / 2014 / 22118. Reçu soixante quinze euros 75,-.

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071451/34.

(140083459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---

**Bongani Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 183.145.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique de la société en date du 20 mai 2014:*

- Victoria Management Services S.A. a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 12 mai 2014.
- Timothy Andrew Vaughan, ayant pour adresse 17-19 York Place, Leed, LS1 2EX, Royaume Uni est nommé gérant de classe A de la société avec effet au 12 mai 2014 pour une durée indéterminée.
- Karen Nordier, ayant pour adresse 57A, Gulmstrasse, CH-6315 Oberaegeri, Suisse, est nommée gérante de classe A de la société avec effet au 12 mai 2014 pour une durée indéterminée.
- Herman Roelof Willem Troskie ayant pour adresse professionnelle le 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommé gérant de classe B de la société avec effet au 12 mai 2014 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014071216/20.

(140083738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---

**Alvida S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 54.816.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071192/10.

(140083888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---

**BNP Paribas Leasing Solutions, Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.096.

—  
Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

BNP Paribas Leasing Solutions

David Chauvin / Peter Van Loon

Directeur / Directeur

Référence de publication: 2014071236/14.

(140084178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

---